



Le **CRIEUR** PUBLIC

SOURCE D'INFORMATION CITOYENNE
DE LA RÉGION DE COATICOOK

N° 32 – DÉCEMBRE 2015

On bouge cet hiver

PLEIN D'ACTIVITÉS AVEC ACTI-SPORTS

PAGE 4



**Skieurs et raquetteurs,
soyez prêts!**

PLEIN AIR COATICOOK

PAGE 5

**Une foule d'activités pour
profiter des joies de l'hiver!**

LES PLAISIRS D'HIVER

PAGE 6

**Réflexion sur la consommation
en cette période des fêtes!**

QU'EST-CE QUE L'«AIRPOCALYPSE»?

PAGE 11

—En—
DÉCEMBRE & JANVIER

Les incontournables

16 décembre

INSCRIPTION D'ACTI-SPORTS
actisportscoaticook.ca

**EXPOSITION C'EST NOËL,
DÉCORONS À L'ANCIENNE!**
Musée Beaulne

6 janvier

RENCONTRE CLUB DE LECTURE
Bibliothèque Françoise-Maurice

11 janvier

ASSEMBLÉE DES FILLES D'ISABELLE
Sous-sol de l'église Saint-Jean

14 janvier

PLAISIRS D'HIVER
Saint-Malo

16 janvier

VÉLO NEIGE DE COATICOOK
Parc de la Gorge de Coaticook

HEURE DU CONTE
Bibliothèque Françoise-Maurice

*Un bon temps des
fêtes et une belle
année 2016 de la
part de l'équipe du
Crieur public!*



Qui sait quoi

ACTI-BUS : 819-849-3024
(Transport adapté, interurbain et collectif)

ACTI-SPORTS
819-849-4825, poste 5046 (Secteur des sports)
819-849-9166, poste 229 (Réservations)

**ASSOCIATION DES PERSONNES
HANDICAPÉES DE LA MRC DE
COATICOOK**
819-849-4949
(Groupe en défense collective des droits)

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE
819-849-7011
(Maintien à domicile, cuisine collective,
Popote roulante, Maison de la famille)

**CENTRE DE SANTÉ
ET DE SERVICES SOCIAUX**
819-849-4876
(Aide à l'allaitement, soins infirmiers, travail social)

**RÉGIE DE LA GESTION DES DÉCHETS
SOLIDES DE LA RÉGION DE
COATICOOK - ÉCOCENTRE**
819-849-9479

MRC DE COATICOOK
819-849-9166
(Culture, loisirs, aménagement du territoire,
environnement, abattage d'arbres, prévention
incendie, Internet haute vitesse, collectes sélectives)

RESSOURCERIE DES FRONTIÈRES
819-804-1018
(Récupération d'objets)

SERVICE D'AIDE DOMESTIQUE
819-849-7716
(Ménage léger, aide aux courses, préparation de
repas, travaux lourds, présence-surveillance)

SÛRETÉ DU QUÉBEC
819-849-4813

TRAVAUX PUBLICS COATICOOK
819-849-6331
(Collectes sélectives, électricité, travaux publics)

VILLE DE COATICOOK
819-849-2721
(Culture, loisirs, urbanisme)

Références INTERNET

Trouvez de l'information supplémentaire
et la version électronique du *Crieur public*
sur les sites suivants :

www.coaticook.ca

www.mrcdecoaticook.qc.ca

Qui se cache derrière le CRIEUR PUBLIC

DIRECTION DE LA PUBLICATION : Shirley Lavertu
COORDINATION : Sara Favreau-Perreault
RÉVISION : Solutions linguistiques Rouleau
GRAPHISME : Carbone graphique
IMPRESSION ET DISTRIBUTION : Transcontinental



Le CRIEUR PUBLIC

SOURCE D'INFORMATION CITOYENNE
DE LA RÉGION DE COATICOOK

Sommaire

N° 32 – DÉCEMBRE 2015

3 LA CAUSERIE DES ÉLUS

4 ACTUALITÉS

Une programmation hivernale
qui donne chaud! 4

5 LOISIRS

8 CULTURE

10 SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

11 ENVIRONNEMENT

Réflexion sur la consommation
en cette période des fêtes! 11

12 DÉVELOPPEMENT DU MILIEU

12 INFORMATION CITOYENNE

13 FAMILLES

15 JEUNESSE

La cyberréputation 15

17 SÉCURITÉ PUBLIQUE

Opération VACCIN 17

17 URBANISME

Les minimaisons :
plus qu'une petite superficie 17

18 VILLE DE COATICOOK

Les conseillers 18

Calendrier des collectes 2016 19

Budget 2016 20

21 AVIS PUBLICS



MRC Coaticook
Le mot du préfet

JACQUES MADORE

PRÉFET DE LA MRC DE COATICOOK

Bonjour, chers lecteurs et chères lectrices,

L'année 2015 fut une année très chargée pour l'ensemble de l'équipe de la MRC. En plus de mener les dossiers habituels, la MRC a travaillé à intégrer les activités et services du développement économique à la suite de la décision d'abolir le Centre local de développement de la MRC de Coaticook. La MRC a également travaillé à reprendre la gestion d'Acti-Sports pour restructurer l'offre d'activités et de plateaux sportifs en dehors des heures de classe de La Frontalière, le tout en vue de l'ouverture du nouveau gymnase double qui devrait avoir lieu en début d'année 2016. Nous avons également travaillé au renouvellement de différents outils de planification de grande importance pour une MRC : le nouveau Schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC a été adopté, afin de voir à la sécurité de l'ensemble de nos citoyens, tout comme le nouveau Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR). Aussi, le projet de nouveau Schéma d'aménagement et de développement durable est sur le point d'être adopté après de nombreuses heures et démarches pour sa révision. Ces plans et documents, exigés par le gouvernement provincial en vertu de différentes lois, vont donc nous permettre de poursuivre notre travail pour encore quelques années!

FÊTE RÉGIONALE DE LA FAMILLE

La 25^e édition de Fête de la famille de la MRC de Coaticook qui a eu lieu le 6 décembre dernier a une fois de plus connu un grand succès. Un nombre record de 300 familles sont venues profiter des activités qui leur étaient offertes à l'école secondaire La Frontalière. Tous les maires de la MRC étaient bien heureux de voir autant de parents et d'enfants tous réunis pour échanger, jouer et, pour certains, gagner une des multiples bourses qui ont été remises. Une famille chanceuse a également remporté le fabuleux prix pour le 25^e anniversaire de la Fête, soit un crédit-voyage d'une valeur de 5 500 \$ pour un voyage à Walt Disney World. Vous pouvez consulter la page 14 du présent *Crieur public* pour connaître tous les détails sur les gagnants. Merci aux employés de la MRC qui travaillent fort pour l'organisation de cette fête afin qu'elle soit une réussite.

DEUX AUTRES ANNÉES À TITRE DE PRÉFET DE NOTRE MRC

J'ai aussi eu le bonheur lors du dernier conseil de la MRC d'être réélu par mes pairs à titre de préfet de la MRC de Coaticook pour encore deux autres années. Je les remercie pour leur confiance et suis prêt à poursuivre le travail que j'ai entrepris depuis deux ans afin que nos municipalités travaillent ensemble au bénéfice des citoyens et que la MRC prenne sa place dans les grands dossiers qui touchent notre région.

Je termine mon dernier mot de l'année 2015 en souhaitant à toute la population de la MRC de Coaticook de très joyeuses fêtes et que l'année 2016 soit pour vous et vos proches une année de bonheur, de santé et d'harmonie.

Joyeuses fêtes et bon début d'année 2016!



VILLE DE Coaticook
Le mot du Maire

BERTRAND LAMOUREUX

MAIRE DE LA VILLE DE COATICOOK

FÊTE DE LA FAMILLE

Une fois de plus cette année, les enfants ont eu une très belle Fête de la famille. L'édition spéciale du 25^e anniversaire de cet événement fut un grand succès. Plusieurs familles ont reçu des prix très intéressants, dont un voyage à Walt Disney World. Je remercie sincèrement tous les partenaires de cet événement. Chaque année, la Fête de la famille fait partie des traditions pour les citoyens de la région. Je tiens à souligner le travail des employés de la MRC de Coaticook qui ont organisé cette journée.

IMPLICATION DU CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE (CAB)

Chaque année, au début de décembre, le CAB est particulièrement occupé à aider les familles dans le besoin de notre région. Le 3 décembre dernier se tenait la grande guignolée des médias. L'objectif était ambitieux, amasser 20 000 \$ en une seule journée. Il a été dépassé : 20 720 \$! Et ce montant ne compte pas les dons qui ont été faits pour les paniers de Noël avant le 3 décembre. Je tiens à remercier les deux coprésidents : Sylvain Madore et Marie-Claude Lamoureux. Par ailleurs, l'équipe du CAB organise, depuis plusieurs années, la grande cuisine collective des fêtes. Plus de 190 familles ont participé à l'événement. Moyennant 10 \$ par famille, les gens repartaient avec le nécessaire pour quelques repas : soupe, pâté au poulet, tourtière et croustade aux pommes. Je voudrais remercier toute l'équipe du CAB ainsi que les bénévoles pour l'organisation de cette activité qui aide grandement plusieurs familles de chez nous. Il ne faudrait pas passer sous silence la campagne des paniers de Noël qui est elle aussi organisée par le CAB. Les besoins sont grands, mais grâce aux efforts concertés de plusieurs organismes et à la générosité de notre population, on réussit à faire un bon bout de chemin.

BUDGET

Cette semaine, nous avons adopté le budget 2016 de la Ville. Vous trouverez à la page 20 des explications plus détaillées sur son contenu. En résumé, je peux vous dire que les taxes passeront de 0,84 \$ à 0,815 \$ pour chaque tranche de 100 \$ d'évaluation. Cette année, nous avons eu le dépôt d'un nouveau rôle d'évaluation. La valeur des maisons a augmenté, en moyenne de 5,15 %. En raison de cette augmentation, certains verront l'impôt foncier augmenter et d'autres, diminuer. Lors de l'élaboration du budget, nous avons maintenu la compression des dépenses qui avait été enclenchée l'année dernière. Nous aurons une augmentation des tarifs pour l'eau potable en raison de l'implantation de la nouvelle usine de traitement. Par contre, la tarification pour les matières résiduelles sera diminuée en raison de l'arrivée d'un nouveau membre, la Ville de Magog. Il y a une diminution du coût d'enfouissement des matières résiduelles.

En terminant, je voudrais profiter de cette période pour vous souhaiter un bon temps des fêtes et une bonne et heureuse année 2016.



Le service sera offert à Coaticook
Les 18, 19 et 31 décembre | 819-849-9333

UNE PROGRAMMATION HIVERNALE QUI *donne chaud!*

RÉSISTEZ À LA TENTATION D'HIBERNER CETTE SAISON EN PRENANT PART AUX DIFFÉRENTES ACTIVITÉS QU'OFFRE LA TOUTE NOUVELLE PROGRAMMATION D'ACTI-SPORTS MRC DE COATICOOK.

Acti Plein Air

**BOUGER L'HIVER...
ET AIMER ÇA!**

La saison froide est à nos portes, et pour plusieurs cela signifie le retour au coconage et, bien souvent, à l'inaction. Pourquoi ne pas « apprendre » à aimer bouger l'hiver à l'extérieur? Marjolaine Gilbert, monitrice de « step-fitness » depuis quelques années pour Acti-Sports, vous propose une toute nouvelle activité. Le cours d'Acti Plein Air vous offre de profiter de l'hiver tout en restant actif. Marjolaine vous prépare un circuit d'entraînement extérieur comprenant du cardio, de la musculation, des étirements, le tout à votre rythme, car il s'agit d'un cours ouvert à tous. Les cours débiteront au Complexe sportif Desjardins (secteur des sports – La Frontalière), mais se dérouleront en grande majorité au parc Laurence de Coaticook. Offert deux fois par semaine, vous avez la possibilité de suivre un ou deux cours. Aucun matériel n'est requis.

Lundi : de 16 h 30 à 17 h 30 –
début des cours
le 18 janvier 2016

Mercredi : de 16 h 30 à 17 h 30 –
début des cours
le 20 janvier 2016

Tarif : 98 \$ (1 fois/semaine)
130 \$ (2 fois/semaine)

Pas encore convaincu? Voici une brève liste des bienfaits presque instantanés :

- Ressentez une plus grande vitalité due à la fraîcheur extérieure;
- Faites le plein de vitamine D, nous en manquons considérablement en cette période de l'année!



- Améliorez votre cardio et tonifiez votre musculature, le tout dans un environnement plaisant!

- Savourez la détente et le sommeil profond : quoi de mieux après avoir pratiqué une activité extérieure que de rentrer à la chaleur et de se blottir dans le confort de son chez-soi?

Deux nouveautés pour les tout-petits

**BALLET CLASSIQUE :
CET HIVER, ON DANSE!**

Acti-Sports est très fière de désormais offrir des cours de ballet les samedis matins. Ces cours sont une introduction aux exercices de base du ballet classique, de l'expression corporelle et de l'improvisation. C'est dans un contexte ludique que Mélodie Nadon, qui danse depuis plus de 10 ans, communiquera sa passion aux tout-petits. Les cours se dérouleront dans la salle des miroirs située face au centre de conditionnement physique. Les cours débiteront le **samedi 23 janvier 2016**.

Matériel requis : maillot, collant et chaussons de ballet ou maillot et pieds nus

Ballet 3-4 ans : de 9 h à 9 h 45

Ballet 5-6 ans : de 10 h à 10 h 45

Ballet/Contemporain

7 à 10 ans : de 11 h à 12 h

Tarif : 78 \$



**ACTI-BOUGE FAIT BOUGER
LES ENFANTS!**

C'est dans l'optique de permettre aux parents de s'entraîner au centre de conditionnement physique tout en ayant leurs enfants à proximité que Denise Boissonneault, entraîneuse pour Acti-Sports depuis quelques années, a décidé de mettre sur pied un programme pour enfants. Les enfants pourront emprunter des circuits comprenant du cardio, des étirements, de la musculation et de la relaxation. Corde à sauter, step et ballon de yoga sont au rendez-vous pour les faire bouger. Les cours sont offerts aux enfants âgés de 3 à 12 ans. Aucun matériel n'est requis.

Dimanche : de 8 h à 10 h –
début des cours
le 10 janvier 2016

Tarif par cours : 70 \$

Tarif journalier : 8 \$

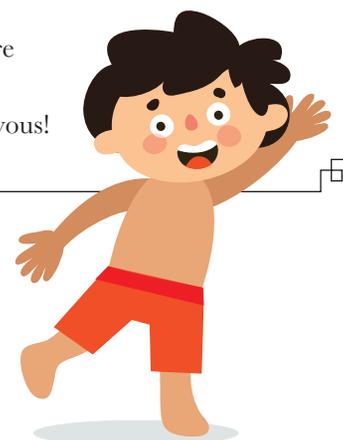
Activités du temps des fêtes

**PROFITEZ DU CONGÉ DES
FÊTES POUR FAIRE LE PLEIN
D'ÉNERGIE ET D'ACTIVITÉS
EN FAMILLE!**

**BAIN LIBRE ET CENTRE DE
CONDITIONNEMENT PHYSIQUE**

Ouvert du
27 au 30 décembre
de 13 h à 16 h

C'est un rendez-vous!



Il est temps de s'inscrire!

Les inscriptions de la session d'hiver d'Acti-Sports se dérouleront **du 16 décembre 2015 au 12 janvier 2016**. Les inscriptions se font en ligne à l'adresse suivante : actisportscoaticook.ca. L'organisme tiendra aussi une journée d'inscription en personne le **jeudi 17 décembre de 13 h à 19 h** à la salle Wallace de la MRC de Coaticook (294, rue Saint-Jacques Nord).

Veuillez noter que les bureaux administratifs d'Acti-Sports seront fermés du 18 décembre au 3 janvier inclusivement. Il nous sera possible de répondre aux messages téléphoniques et aux courriels au retour du congé des fêtes.

Au programme cet hiver :

- ✓ Les très populaires **COURS DE NATATION** préscolaire et junior : dépêchez-vous, car les places sont limitées.
- ✓ **AQUAFORME** : activité physique qui permet la mise en forme dans l'eau. Développez vos capacités cardiovasculaires, votre tonus musculaire et votre flexibilité, le tout en compagnie de notre dynamique instructrice Alyssia Sage.

✓ **ENTRAÎNEMENT NATATION** : un programme d'entraînement en piscine qui permet de perfectionner vos techniques de nage et votre condition physique. Ouvert à tous.

✓ **YOGA** : pour une deuxième saison consécutive, Caroline Théberge vous offre une approche qui favorise le plaisir et diminue le stress. Chaque cours est une création sur mesure. Ses classes vous permettent de vous connecter à votre véritable nature en améliorant votre niveau d'énergie au quotidien. Ouvert à tous.

✓ **STEP-FITNESS** : un cours visant à travailler la capacité aérobie avec un step ajustable selon la condition physique de chacun et se déroulant sous la forme d'exercices concentrés sur le renforcement des fessiers, des cuisses et des abdominaux, sur une musique entraînante et stimulante. Nouveauté cette saison : l'utilisation de deux steps, un devant et un derrière.

✓ **CENTRE DE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE** : à votre disposition six jours sur sept, le centre de conditionnement offre une foule d'appareils et d'équipements pour vous entraîner. Profitez de l'expertise des entraîneurs sur place afin de bâtir un programme qui répond

à vos besoins. Inscription pour la saison ou sur une base journalière (du lundi au vendredi de 15 h 30 à 21 h et le samedi de 8 h 30 à 12 h).

✓ **BAIN LIBRE** : venez profiter de la piscine lors des différentes périodes de bain libre (lundi, mardi et jeudi soir de 19 h à 21 h et dimanche de 13 h à 16 h).

✓ **BADMINTON LIBRE** : quoi de mieux qu'une joute de badminton entre amis ou collègues pour se divertir et garder la forme (mardi et jeudi de 19 h à 21 h)! Inscription sur place, aucune réservation requise.

La programmation complète ainsi que les détails sur les modalités d'inscription sont disponibles au actisportscoaticook.ca.

Consultez également notre nouvelle page Facebook pour tout savoir sur les dernières nouveautés: Acti-Sports MRC de Coaticook.

ACTI-SPORTS
MRC Coaticook

LOISIRS

Skieurs et raquetteurs, SOYEZ PRÊTS!

PLEIN AIR COATICOOK OFFRE PRÈS DE 30 KM DE PISTES POUR LE SKI DE FOND ET DEUX SENTIERS POUR LA RAQUETTE DANS UN ENDROIT MAGNIFIQUE, SUR LE CHEMIN LACOURSE.

À seulement 4,3 km de Coaticook, à partir du chemin Bellevue, nos circuits de randonnée vous attendent. Toutes nos pistes de ski sont faciles, sauf la 6 qui fait la joie des skieurs plus expérimentés. Il tombe plus de neige à cet endroit qu'en ville, ce qui nous procure d'excellentes conditions de ski.

De plus, comme nous avons les meilleurs pour l'entretien des pistes de ski de fond, soit Maurice Masson assisté de Paul Boutin, la qualité de nos pistes est toujours remarquée par nos adeptes du ski.

L'hiver dernier, la raquette a connu un essor sans précédent. Le nombre de membres a triplé! Les sentiers sont situés en forêt et accessibles à tous. Nos soirées de ski de fond et de raquette ont d'ailleurs été très populaires. Un certain vendredi soir de février, plus de 40 lucioles se suivaient dans un sentier de raquette. Eh oui, les lampes frontales faisaient cet effet! Au retour, un feu de camp attend toujours les randonneurs.

Le chalet d'accueil et le camp Bélanger sont à la disposition des skieurs et des raquetteurs. Au chalet d'accueil, on retrouve la carte des sentiers ainsi que les conditions du jour pour le ski. Des visiteurs d'ici et de différentes régions du Québec viennent nous visiter chaque hiver. Ils nous disent apprécier d'abord la qualité des pistes, puis le calme et la grande beauté des lieux.

Les billets d'abonnement pour la saison sont disponibles dès la mi-décembre chez Légufruits, au Foyer du Sport et au Parc de la Gorge au coût de 25 \$ pour le ski et la raquette et 10 \$ pour la raquette seulement. Pourquoi ne pas en offrir pour Noël? Les billets journaliers sont à 5 \$ et c'est gratuit pour les enfants et les étudiants.

Pour aimer l'hiver et rester en forme, rien de mieux que d'aller jouer dehors! Et pour vous ressourcer lorsque vous ressentez du stress ou de la fatigue, vous

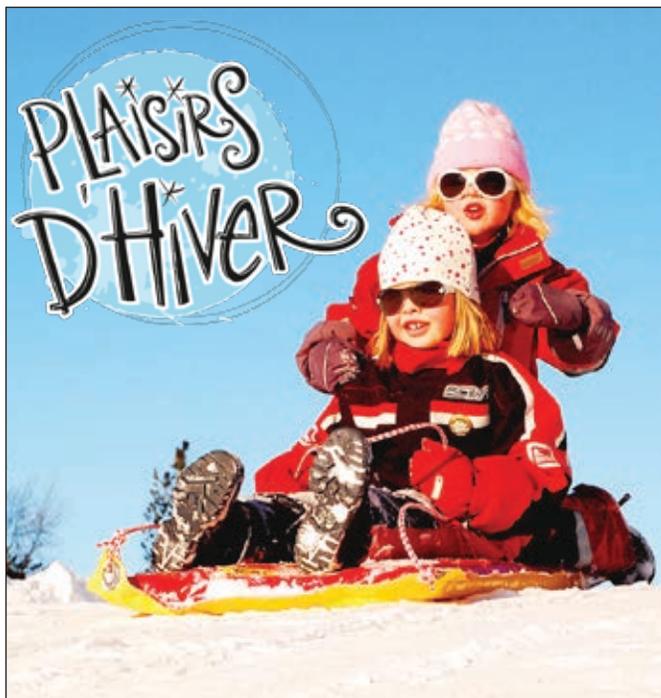


verrez votre état s'améliorer au contact de cette nature qui a tant à nous apporter. Bien sûr, nous souhaitons un hiver, un vrai, comme celui de l'an dernier!

Pour consulter les cartes des pistes et connaître les conditions de ski, visitez notre site Internet à pleinaircoaticook.ca.

À très bientôt!

Une FOULE d'activités pour profiter des joies de l'hiver!



◇ CHRONIQUE LOISIRS

Par Marie-Michèle Walker

Agente de développement en loisirs, MRC de Coaticook

L'hiver est une belle occasion pour profiter des nombreuses activités proposées sur le territoire. Quoi de mieux que de se mettre le nez dehors pour faire le plein de vitamine D!

Comme chaque année, les municipalités de la MRC organisent différentes activités vous permettant de profiter pleinement des joies de l'hiver et de retrouver votre cœur d'enfant. Nous vous invitons à consulter vos journaux locaux pour connaître la programmation détaillée des Plaisirs d'hiver de votre municipalité ou d'une municipalité voisine. En attendant, voici les dates choisies par vos municipalités pour la tenue de ces événements :

- **Du 14 au 17 janvier 2016 : Saint-Malo** vous accueille pour son célèbre carnaval. Au programme : spectacle, hockey bottine, méchoui et tournoi de poches.
- **23 et 24 janvier 2016 : East Hereford** tiendra son populaire tournoi de hockey éponge. Autres activités hivernales à venir pour les trois villages, restez à l'affût!
- **29 et 30 janvier 2016 : Sainte-Edwidge-de-Clifton** vous propose un tournoi de hockey amical au parc municipal, plaisir assuré!
- **6 février 2016 : Compton** transforme son Récré-O-Parc en immense terrain de jeux pour l'occasion : patinage, glissade, hockey, promenade en carriole et plus encore.



- **7 février 2016 : Barnston-Ouest** vous convie à une journée familiale des plus intéressantes! Patinage, hockey, randonnée en raquette, feu de joie, jeux gonflables et chocolat chaud sont prévus pour célébrer.
- **20 et 21 février 2016 : Coaticook** vous propose un vent de nouveauté cette année avec une programmation bonifiée comprenant notamment le Yukigassen et le ski joering. Soyez de la fête!
- **27 février 2016 : Dixville** vous prépare de belles activités hivernales qui divertiront les petits et les grands.

Nous vous attendons en grand nombre à ces événements où le plaisir, les sourires ainsi que les belles joues rouges seront au rendez-vous!

Plaisirs d'hiver et Yukigassen...

Les différentes municipalités ont profité de l'effervescence de la grande nouveauté du Parc de la Gorge de Coaticook, le Yukigassen, pour l'intégrer à même leur programmation des Plaisirs d'hiver. Effectivement, les municipalités auront à leur disposition des équipements de ce sport d'équipe unique en son genre afin d'organiser des joutes amicales. C'est l'occasion idéale de vous former une équipe entre familles, collègues et amis et de venir expérimenter ce sport japonais. Parions que vous y prendrez goût!

Des joutes intermunicipales seront organisées au Parc de la Gorge de Coaticook dans le cadre de la Fête des neiges des **20 et 21 février 2016**. Soyez de la fête pour défendre les couleurs de votre municipalité ou pour encourager les équipes. Voyons voir quelle municipalité sera couronnée grande gagnante de cette épreuve.

Les scouts en mode recrutement

Les scouts de la MRC de Coaticook sont toujours en recrutement de membres et d'animateurs. Vous avez envie d'aventure? Le scoutisme vous enseigne la survie et l'orientation en forêt et vous propose des randonnées en montagne, du canot, du camping, des jeux de rôles, des sports d'équipe, et plus encore. Également, une sortie surprise sera réalisée en juin 2016 grâce au Fonds Tillotson; restez à l'affût pour connaître les détails.

Les jeunes de l'ensemble de la MRC sont les bienvenus (Barnston-Ouest, Coaticook, Compton, Dixville, East Hereford, Martinville, Sainte-Edwidge-de-Clifton, Saint-Herménégilde, Saint-Malo, Saint-Venant-de-Paquette, Stanstead-Est et Waterville).

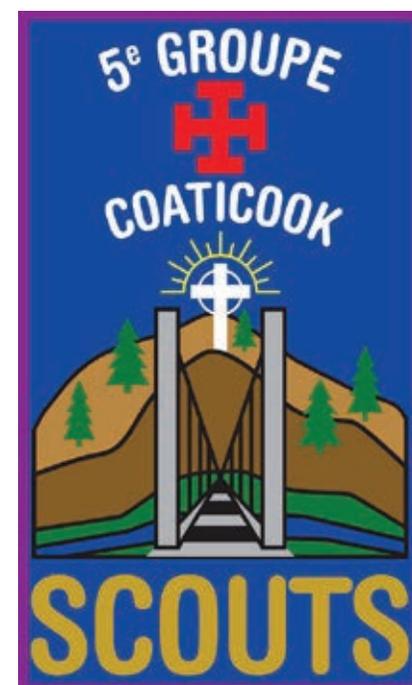
Ça vous intéresse?

Vous pouvez nous joindre aux coordonnées suivantes :

Adresse : 201B, rue Laurence, Coaticook, QC J1A 0B8

Téléphone (septembre à juin seulement) : 819-849-9986

Courriel : scoutscoaticook@gmail.com



Un vent de nouveauté AU PARC DE LA GORGE DE COATICOOK!

Une programmation bonifiée qui combine vos activités coups de cœur avec de nouvelles expériences uniques dans les Cantons-de-l'Est. Le tout à un coût modique pour la joie de tous!

LE YUKIGASSEN...

LA BATAILLE DE BALLES DE NEIGE

Le Yukigassen est un sport d'équipe combinant le hockey, le jeu du drapeau et le ballon-chasseur! Inventé par les Japonais en 1987, il allie la technique, le jugement rapide, la stratégie et l'intelligence. Afin de gagner la partie, il faut éliminer ses adversaires pour voler le drapeau de l'équipe adverse. Un tournoi aura lieu à la Fête des neiges au Parc de la Gorge de Coaticook les 20 et 21 février prochains. Les gens sont invités à former leurs équipes ou tout simplement à venir expérimenter entre collègues de travail, amis et familles! Êtes-vous prêt pour une vraie bataille de balles de neige?

LE SKI JOERING...

UNE DISCIPLINE SPORTIVE ALLIANT LE SKI ET UN ATTELAGE ANIMAL

Aussi appelé ski attelé, ce moyen de « transport » est utilisé depuis des siècles en Suède et a été présenté en sport de démonstration aux Jeux olympiques de Saint-Moritz en 1928. Mieux connu en Europe, le ski attelé saura séduire les visiteurs qui sont friands d'expériences inusitées! L'activité sera offerte avec les chevaux du centre équestre du Parc dès cet hiver. Des guides expérimentés conduiront les visiteurs dans

un circuit fermé et entretenu spécialement à cet effet. Qui seront les premiers à vivre l'expérience?

LA RANDONNÉE ÉQUESTRE

L'activité qui était par le passé uniquement offerte lors de la saison estivale est maintenant disponible en hiver. Cette randonnée permet de découvrir de magnifiques paysages hivernaux dans un endroit naturellement magique. Il est aussi possible pour les groupes de se promener en traîneau avec les chevaux (sur réservation seulement).

LE CAMPING D'HIVER

Une partie des terrains sera réservée afin de tester l'intérêt des visiteurs. Le prix de location d'un terrain comprend un espace pour faire un feu, une table de pique-nique et l'accès à l'accueil de la Grange ronde pour les salles de bain et les douches à moins de deux minutes de marche. La location comprend aussi l'accès gratuit aux sentiers en raquette et en vélo de neige (*fatbike*). La location de matériel n'est pas incluse dans celle du terrain de camping.

LA GLISSADE POUR TOUS

Les visiteurs sont invités à apporter leurs tapis-luges et leurs traîneaux afin de profiter des glissades qui ont été modifiées de façon à accueillir les nouveautés de cette année! On troque ainsi les tubes pour des équipements que les visiteurs apporteront, ce qui permettra d'offrir l'accès gratuit à cette activité qui fait partie de la culture du Parc.

LES COMBINAISONS GAGNANTES

Les visiteurs pourront profiter d'activités coups de cœur telles que la raquette, le vélo sur neige, le patin, l'escalade de glace ainsi que d'un relais pour les motoneigistes et les quadistes. Celles-ci sont complémentaires aux nouveautés et permettront de profiter de la saison blanche à coût modique!

À VENIR...

- L'ouverture officielle du Parc de la Gorge de Coaticook est prévue pour le congé des fêtes. Il est préférable de téléphoner avant de vous présenter sur les lieux.
- **16 janvier 2016** : Vélo Neige de Coaticook au Parc de la Gorge de Coaticook
- **6 février 2016** : Rassemblement QUAD au Parc de la Gorge de Coaticook
- **20 et 21 février 2016** : Fête des neiges au Parc de la Gorge de Coaticook
- **27 février 2016** : Fête de la pêche blanche au parc Découverte nature

Venez vous créer des souvenirs magiques au Parc de la Gorge!

400, rue Saint-Marc,
C.P. 245, Coaticook,
QC J1A 2T7

1-888-524-6743
819-849-2331

gorgedecoaticook.qc.ca



Parc
de la Gorge
de Coaticook

CENTRE RÉCRÉATIF GÉRARD-COULLARD

HORAIRE POUR LE PATIN LIBRE ET LE HOCKEY LIBRE 2015-2016

DATE	PATIN LIBRE	HOCKEY LIBRE
Vendredi 18 décembre	18 h 30 à 19 h 50	
Lundi 21 décembre	12 h à 14 h	14 h à 17 h
Mardi 22 décembre	12 h à 14 h	14 h à 17 h
Mercredi 23 décembre	12 h à 14 h	14 h à 17 h
Jeudi 24 décembre	12 h à 14 h	14 h à 16 h
Vendredi 25 décembre	FERMÉ	
Samedi 26 décembre	12 h à 14 h	14 h à 17 h
Lundi 28 décembre	12 h 30 à 14 h	14 h à 17 h
Mardi 29 décembre	12 h à 14 h	14 h à 17 h
Mercredi 30 décembre	12 h à 14 h	14 h à 17 h
Jeudi 31 décembre	12 h à 14 h	14 h à 16 h
Vendredi 1 janvier	FERMÉ	
Samedi 2 janvier	12 h à 14 h	14 h à 17 h
Lundi 4 janvier	12 h à 14 h	14 h à 17 h

Note : le port du casque est obligatoire pour le hockey libre.



Ce que vous devriez savoir sur votre bibliothèque



Horaires des fêtes

Pour la période des fêtes, la **bibliothèque sera fermée** les 24, 25, 26 et 31 décembre, ainsi que le 1^{er} et le 2 janvier.

Pour les autres jours, vous pouvez vous référer à l'horaire habituel.

LA BOUTIQUE AUX VIEUX BOUQUINS

Vous cherchez la perle rare pour vos petits échanges de cadeaux? On a peut-être la solution à bon prix!

Ouverte **tous les jeudis de 18 h à 19 h 30 et les samedis de 10 h à 11 h 30**, au sous-sol de la bibliothèque, la boutique Aux Vieux Bouquins vous propose un vaste choix de livres usagés en très bon état. Un présentoir bien garni est aussi accessible près

du comptoir de prêt durant les heures d'ouverture de la bibliothèque et au Parc de la Gorge de Coaticook.

Veuillez prendre note que la **boutique sera fermée** les 24, 26 et 31 décembre, ainsi que le 1^{er} et le 2 janvier.

Info : Philippe Marcoux, 819-849-4013, poste 106

bibliotheque.coaticook.qc.ca/fr/aux_vieux_bouquins

auxvieuxbouquins.webs.com

Activités à venir

- Mercredi 6 janvier à 13 h 30 : Rencontre du club de lecture
- Samedi 16 janvier à 10 h : Heure du conte avec Caroline

COUPS DE CŒUR de décembre



Le livre des Baltimore
Joël Dicker



Le restaurant de l'amour retrouvé
Ogawa Ito



La vie est facile, ne t'inquiète pas
Agnès Martin-Lugand



La malédiction
1. Le hameau des fourches
Louise Simard



Paul à Québec
Michel Rabagliati

Prenons des photos

DURANT LES FÊTES

Oui, quelles belles occasions durant les rencontres familiales des fêtes de prendre des photos souvenirs pour enregistrer ces événements de valeur inestimable. Voici en gros quelques trucs pour réussir le plus possible vos clichés.

Primo, vous assurer de bien recharger la pile de votre appareil. Votre carte mémoire devrait être vide ou disposer d'assez d'espace pour plusieurs photos.

Si la soirée festive est à l'intérieur avec un éclairage normal, assurez-vous de donner assez de sensibilité (ISO) à vos prises de vue (minimum 400 ou 800 ISO de réglage). Si vous n'êtes pas très habitué à votre appareil, positionnez le réglage à AUTO. Se servir du flash est un plus. Si l'événement se passe à l'extérieur, en journée, baissez la sensibilité (ISO) à 100, surtout s'il y a de la neige. Si vous photographiez des actions rapides, utilisez une vitesse haute comme 1/250 de seconde minimum. Pour les paysages d'hiver, un trépied serait idéal pour vous assurer d'un meilleur cadrage. Enfin, essayez d'éliminer les obstacles distrayants.



En novembre dernier, le Club photo faisait une sortie au Salon de photo de Laval où étaient présentées des conférences techniques et des démonstrations de nouveaux produits qui seront sur le marché en 2016. Ce fut une première expérience pour certains membres, qui sont revenus avec plein de bons trucs et quelques cadeaux de Noël.

Les activités du club reprendront après les fêtes.

D'ici là, le Club photo vous souhaite de joyeuses fêtes et de bonnes photos!

Info : Bertrand Thibeault, 819-849-7071



Centraide
Estrie

Centraide Estrie a lancé sa campagne de financement 2015 et l'objectif à atteindre est de 1 650 000 \$. Chaque don fait à Centraide Estrie permet de financer 68 organismes qui viennent en aide aux personnes démunies et vulnérables de la région et 11 programmes d'aide à la communauté estrienne. Tout ce qui est amassé en Estrie est redistribué en Estrie, d'où l'importance de cette campagne de financement annuelle. Les personnes qui souhaitent faire un don peuvent communiquer avec l'équipe de Centraide Estrie au 819-569-9281, poste 223 ou faire un don en ligne au centraideestrie.com.



Suis ton étoile, crée ton forfait

Achète 4 billets (1 bleu, 1 rouge, 2 verts) et obtiens 1 billet vert gratuit!

Les Cafés-concerts sont offerts à 4 billets pour 100 \$.

Avec la CARTE PRIVILÈGE au coût de 20 \$, vous bénéficiez d'un accès privilégié à l'entrée de la salle et à 2 \$ de rabais (sur prix courant seulement, max. 2 billets par spectacle).

Voyez la programmation complète au Pavillon des arts et de la culture de Coaticook, 116, rue Wellington, Coaticook.

Info : 819-849-6371 • pavillondesarts.qc.ca

23 janvier, 20 h



★ Heymoonshaker ★

Musique/blues beatbox
24 \$

30 janvier, 20 h



Les Cowboys Fringants

Musique - 35 \$ **COMPLET!**
Commandité par
Promutuel Coaticook-Sherbrooke

13 février, 20 h



★ Arleen Thibault ★

Conte-humour
24 \$

21 février, 11 h



★ Duo Fortin-Poirier ★

Café-concert
28 \$

26 février, 20 h



★ Franklin Electric ★

Musique - 24 \$
Entrée en scène
Loto-Québec

1^{er} et 3 mars, 14 h



Cinéma jeunesse

Relâche scolaire
Passeport famille : 20 \$
ou 5 \$ ch.

4 mars, 20 h



★ Manu Militari ★

Hip-hop
24 \$ | Étudiant : 15 \$

11 mars, 20 h



★ Bernard Adamus ★

Musique
32 \$

Expositions au Musée Beaulne

C'est Noël, décorons à l'ancienne!

Du 13 décembre 2015
au 31 janvier 2016

Les décorations de Noël sont généralement faites de verre, de métal, de bois, de céramique ou d'autres matériaux, utilisées pour décorer un arbre de Noël. Le premier arbre de Noël décoré date de 1510 à Riga, en Lettonie, la veille de Noël. L'existence d'arbres de Noël est également attestée en Allemagne en 1531 et en Alsace à Strasbourg en 1605, où les sapins étaient décorés avec des roses de papier symbolisant la Vierge Marie, et avec des pommes, des bonbons et des bretzels. De petits cadeaux étaient placés parmi les branches pour les enfants. En Amérique du Nord, le premier arbre de Noël est apparu la veille de Noël 1781 à Sorel au Québec, quand la baronne Riedesel accueillit un groupe d'officiers britanniques et allemands.



La présente exposition est un clin d'œil aux décorations de Noël d'antan, une incursion dans le passé afin de revisiter la panoplie d'objets décoratifs qui entouraient les gens dans la célébration du temps des fêtes. Ceci permettra au public de faire des comparaisons, de voir l'évolution des choses et de mesurer le chemin parcouru en la matière.

Aperçu des expositions de 2016

Du 31 janvier au 6 mars 2016

Joani Tremblay présente son projet *Espaces dissimulés*. Sa pratique est basée sur la notion de paysage, d'espace et de questionnement sur la manière dont un environnement géographique agit sur les émotions et les comportements de l'individu. L'exposition comprend plusieurs œuvres sur papier de grand format, constituées de dessin, d'art imprimé et de broderie, disposées de manière installative.



Du 31 janvier au 20 mars 2016

Afin de souligner ses 40 années de carrière en peinture, **François Faucher** propose *Le vibrationnisme : du paysage à l'abstraction*. L'artiste désire présenter une exposition rétrospective de ses œuvres relatant la création du « vibrationnisme » et son évolution : chaque tableau décrivant le développement du style est accompagné d'un texte explicatif sur styromousse.



Du 13 mars au 17 avril 2016

Dans *Mémoire féminine*, **Johanne Côté** présente des œuvres réalisées à partir des confidences de couturières artisanales et industrielles dans une exploration de l'art relationnel. Elles prennent forme dans des cerceaux de broderie, créant des œuvres et une installation de type mobile. Certaines sont créées par tissage à partir de fils de coton et de rubans audio. D'autres sont accrochées pour rappeler les tapisseries du Moyen-Âge.



Du 13 mars 2016 au 22 janvier 2017

L'exposition d'envergure de cette année est consacrée à la commémoration de la période des guerres mondiales. Le projet *La communauté coaticookoise à travers les guerres mondiales* vise surtout à faire ressortir l'impact social, culturel et économique de ces événements sur la vie de la population locale.



Du 27 mars au 1^{er} mai 2016

La dentelle change de visage! Tel est le titre de l'exposition dans laquelle **Véronique Louppe**, à travers la technique de dentelle aux fuseaux, présente différentes œuvres innovatrices (sculptures, murales, bijoux...) de recherche et de création qu'elle a réalisées au cours des 10 dernières années en dentelle de fil de métal.



Bonnes découvertes!

Info : 819-849-6560 • museebeaulne.qc.ca

Découvrez

la Société d'histoire de Coaticook



LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE, C'EST :

- des services de recherche historique et généalogique;
- plus d'une centaine de fonds d'archives privés;
- une collection de plus de 25 000 photos, dont la collection du *Progrès de Coaticook*;
- trois collections d'anciens journaux : le *Coaticook Observer*, *L'Étoile de l'Est* et *Le Progrès de Coaticook*;
- une bibliothèque bien garnie;
- et une équipe de bénévoles prête à vous aider dans vos recherches.

NOUS OFFRONS AUSSI :

- des déjeuners-causeries tous les deuxièmes mercredis du mois au restaurant La Place de Coaticook dès 9 h à propos de toutes les facettes de l'histoire de Coaticook;
- des expositions thématiques de photos.

NOUS AVONS AUSSI QUELQUES PROJETS EN COURS COMME :

- l'archivage des collections de photos et la création d'une base de données pour la recherche;
- la numérisation et l'encapsulation du *Coaticook Observer* et de *L'Étoile de l'Est*;
- l'acquisition de nouveaux fonds et collections d'archives.

Vous avez des trésors d'archives personnelles ou institutionnelles ou des photos anciennes dont vous ne savez que faire : pensez à la Société d'histoire au lieu de les jeter!

Pour plus d'information, consultez notre site web au societehistoirecoaticook.ca, notre page Facebook au [facebook.com/histoirecoaticook](https://www.facebook.com/histoirecoaticook) ou téléphonez-nous au 819-849-1023.



Joyeuses fêtes en art!

En effet, l'heure est à la décoration et à la création par les temps qui courent. Nous en avons eu un aperçu lors du

vernissage de l'art miniature le samedi 28 novembre, avec des créations en tout petit. Les visiteurs ont été charmés par la grande diversité de cet art ancien qui continue d'émerveiller tous les âges. Félicitations encore une fois au Comité d'art miniature de Coatic'Art pour cette belle initiative. Plusieurs en sont repartis avec plein d'idées de cadeaux et de décorations pour les fêtes.

Le temps des fêtes est aussi propice pour faire le tour des expositions artistiques ou des divers salons régionaux pour encourager vos artistes locaux. Parmi les endroits à visiter, nommons la Galerie Chez Koni et la Galerie Hervé Larochelle, tous deux rue Child. Sur la rue Main, nous retrouvons la galerie de la bibliothèque municipale et celle du Centre de peinture Laroche. Le Musée Beaulne (rue Union) et le Centre d'action bénévole (rue Cutting) présentent aussi des expositions. Vous y trouverez des créations originales sur lesquelles les artistes ont mis beaucoup d'heures, ce qui en fait des cadeaux inestimables. N'hésitez pas à demander aux artistes des détails sur leur technique de création, le nombre d'heures de travail ou encore les produits utilisés ou recyclés. Ils se feront un plaisir de vous en parler, car pour eux c'est plus qu'un passe-temps, c'est souvent une passion. Encourageons nos artistes locaux et soyons fiers d'eux!



SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

Bientôt la semaine de relâche à Saint-Malo!



Pour une deuxième année consécutive, le Centre de loisirs de Saint-Malo accueillera les jeunes de la MRC de Coaticook pour une semaine complète d'activités organisées par le Regroupement de partenaires pour de saines habitudes de vie, en collaboration avec la Municipalité de Saint-Malo.

Où? Centre des loisirs de Saint-Malo

Heure de dîner de 11 h 30 à 12 h 30.

Service de garde disponible de 7 h à 9 h et de 15 h 30 à 17 h.

HORAIRE DES ACTIVITÉS

	9 h à 11 h 30	12 h 30 à 15 h 30
Lundi 29 févr.	Stations de défis WIXX à l'extérieur	Atelier de bricolage
Mardi 1 ^{er} mars	Atelier de danse Gumbboot*	Cirque/Théâtre avec Dary Villeneuve
Mercredi 2 mars	Partie de hockey sur glace, raquette et tire sur la neige	
Jedi 3 mars	Construction de forts par pays	Cinéma <i>La guerre des tuques</i>
Vendredi 4 mars	Atelier de cuisine du monde	

Cette année, les activités porteront sur le thème multiculturel. Tout au long de la semaine, les jeunes auront la chance de participer à une foule d'activités afin de les ouvrir sur le monde, comme en témoigne le calendrier ci-dessous.

Comment participer?

Au cours du mois de janvier, les écoles primaires du territoire distribueront un formulaire d'inscription sur lequel les jeunes pourront cocher les journées où ils seront présents. Ils n'auront ensuite qu'à retourner le document rempli à l'école.

Pour obtenir plus d'information, vous pouvez communiquer avec la Municipalité de Saint-Malo au 819-658-2174.



Municipalité de
Saint-Malo



Réflexion sur la consommation EN CETTE PÉRIODE DES FÊTES!

Un smog toxique, tristement appelé l'« airpocalypse », empoisonne les Chinois. À Paris, les dirigeants d'une centaine de pays tentent de s'entendre pour réduire les gaz à effet de serre.

CHRONIQUE ENVIRONNEMENT

Par Monique Clément

Chargée de projet, Matières résiduelles

Pendant ce temps, des milliards de dollars sont dépensés lors du « vendredi fou » pour acheter des produits à prix réduit fabriqués en Chine! Mais avons-nous vraiment besoin de toutes ces choses?

À l'approche de Noël, je vous propose une petite pause pour réfléchir à notre mode de consommation. Est-ce que le fait de posséder le plus récent modèle de téléphone intelligent, de tablette ou de tout autre gadget électronique nous rend plus heureux, ou fait de nous une meilleure personne? Qu'aimeriez-vous recevoir en cadeau, qui vous rendrait plus heureux?

DU TEMPS EN CADEAU...

Plusieurs d'entre nous rêvent d'avoir plus de temps... Alors, pourquoi ne pas offrir du temps de qualité en cadeau plutôt que des bébelles inutiles qui contribuent à l'« airpocalypse » et qui, par surcroît, prendront le bord de la poubelle aussitôt la fête terminée? Bien que le temps soit difficile à emballer, il emballera

assurément ceux qui le recevront et souvent même ceux qui l'offriront. Pour mettre le temps sous l'arbre de Noël, il suffit d'inscrire sur une carte-cadeau à quoi ce temps sera consacré : sortie en famille, gardiennage, aide pour des rénos, journée de cuisine collective, souper en tête à tête, etc.

DES MOTS D'AMOUR...

Noël est une grande fête de l'amour. Sortez papiers et crayons et écrivez une petite lettre personnalisée pour témoigner votre appréciation à chacun de vos enfants, vos parents et vos amis. Et pourquoi pas à votre frère que vous n'avez pas vu depuis des années, ou à votre père à qui vous ne parlez plus depuis trop longtemps? Ces lettres, venues du fond du cœur, seront beaucoup plus appréciées qu'un simple objet acheté en solde.

Pour un Noël mémorable, magasinez vos cadeaux dans votre cœur plutôt que dans les magasins. Des cadeaux parfaitement écolos qui resteront assurément gravés dans la mémoire et le cœur de ceux qui les recevront... et de ceux qui l'offriront.



LA FORÊT COMMUNAUTAIRE HEREFORD vous accueille cet hiver!



L'hiver est à nos portes et les activités récréatives sont nombreuses et variées dans le territoire de la MRC de Coaticook. Et pour une expérience plein air unique, rien de mieux qu'une grande forêt de l'arrière-pays. Voilà ce que vous offrent Forêt Hereford et ses partenaires!

Du ski de montagne!

LE SKI DE MONTAGNE DANS LA MRC DE COATICOOK : C'EST PARTI!

Comment ça fonctionne? Il s'agit pour les skieurs de faire l'ascension de la montagne par leurs propres moyens, en ski, et de choisir un des deux versants pour faire la descente dans la neige folle.

À quel endroit se fait le départ? Le départ se fait à partir du stationnement du sentier Neil-Tillotson, situé au 557, chemin de Coaticook à East Hereford.

Est-ce que des assurances sont nécessaires? Oui, les skieurs doivent s'assurer auprès de la Fédération québécoise de la montagne et de l'escalade

(FQME). Ils peuvent payer leur cotisation d'assurance lors du paiement sur place ou par Internet.

Combien ça coûte? Le coût d'entrée comprend le droit d'accès et l'assurance.

Billet pour la journée 22 \$
12 \$ pour les membres de la FQME

Billet d'abonnement 82 \$
50 \$ pour les membres de la FQME

Info : circuitsfrontieres.com/ski-de-montagne

La grande nouveauté de l'année est sans contredit le développement du ski de montagne. Cette activité gagne énormément en popularité et contribuera à consolider l'achalandage touristique hivernal de la région de Coaticook. Outre le ski de montagne, la raquette est une autre activité qui vous est offerte dans la forêt Hereford durant les mois d'hiver. Le départ du magnifique sentier de raquette, qui mène au sommet, est le même que celui du ski de montagne.

Il est également possible de pratiquer la motoneige, en sentier, en étant membre des clubs Étoile de l'Est (Coaticook) ou Autoneige Cookshire, qui entretiennent près de 20 km de sentiers dans la forêt, dont l'accès au sommet du mont Hereford par le chemin Centennial. Rappelons que la motoneige hors sentier n'est pas permise dans la forêt Hereford. Les clubs de motoneigistes et les utilisateurs de la forêt Hereford seront particulièrement présents cet hiver afin de surveiller cette pratique illégale. La Sûreté du Québec, qui assurera également une présence cet hiver, rappelle que les fautifs sont passibles d'une amende pouvant dépasser les 600 \$, en vertu de la Loi sur les véhicules hors route. Nous comptons sur la collaboration de tous les utilisateurs et citoyens afin d'assurer la protection de ce territoire, qui nous a été légué par la famille Tillotson.

Il faut avoir sa **carte d'accès aux sentiers** pour pratiquer la motoneige dans les sentiers au mont Hereford. La motoneige hors sentier dans la forêt Hereford n'est pas permise et cause beaucoup d'impacts négatifs sur la faune, la forêt et les autres utilisateurs.

Développement de l'acériculture

Forêt Hereford souhaiterait développer l'acériculture dans son territoire afin de diversifier ses revenus et de poursuivre son apport en développement économique dans les communautés. Si vous détenez une formation ou des connaissances démontrées en acériculture et si vous souhaitez participer à la concrétisation de ce projet communautaire, contactez Dany Senay, coordonnateur de Forêt Hereford (819-578-4605, info@forethereford.org), d'ici le 22 décembre.

Bon hiver à la montagne!

Fermières Saint-Edmond

Les réunions des Fermières Saint-Edmond se tiendront le deuxième mercredi de chaque mois au sous-sol de l'église Saint-Edmond. Par contre, au mois de janvier, la rencontre aura lieu **dans la journée**. Nous souhaitons un joyeux Noël et une bonne année 2016 à toute la population.



Filles d'Isabelle

CERCLE SAINTE-MADELEINE
N° 795 – Coaticook, QC

Les Filles d'Isabelle ont déjà terminé leurs activités de décembre. Ce fut très chargé : préparation de tous les mets que nous avons vendus le 6 décembre à notre vente annuelle de pâtisseries. Merci à celles et ceux qui ont confectionné tous ces plats ainsi qu'aux personnes qui auront le plaisir de les déguster. Ce sont avec ces sommes que nous pourrions aider des familles dans le besoin à l'occasion de Noël de même que tout au long de l'année. En décembre, la chorale va aussi chanter aux

messes dans les résidences de personnes âgées. C'est ainsi que dans l'**unité**, nous travaillons ensemble et dans la même direction en réunissant nos talents pour atteindre le même but.

Vous n'avez pas vos billets de lotto? Il est temps de vous les procurer! C'est un autre de nos moyens de venir en aide aux personnes démunies. Les tirages commenceront en janvier (100 \$ par semaine).

Info : Claire Beloin-Robert, 819-849-6286

*Joyeux Noël et bon temps des fêtes à toutes nos membres et leurs familles.
On se revoit en janvier!*

Le **lundi 11 janvier à 19 h**,
assemblée au sous-sol de l'église Saint-Jean.
Info : Aurore Lavoie, 819-849-4863.
Bienvenue à toutes.

INFORMATION CITOYENNE



DESTINATIONS À SHERBROOKE :

terminus CÉGEP-CHUS Hôtel-Dieu (sur demande)
CHUS Fleurimont (mardi et jeudi)

Pour connaître les services offerts :
819-849-3024 • actibus.ca

Un transport vers Sherbrooke *dès 6 h le matin*

4
départs
par jour

Départs de Coaticook (au coin des rues Laurence et Main)	Brefs arrêts à la Caisse Desjardins des Verts-Sommets	Brefs arrêts à Compton	Départ de Sherbrooke
6 h et 7 h 15	7 h 17	6 h 15 et 7 h 30	7 h 05 et 8 h 15
11 h 30	11 h 32	11 h 45	12 h 15 (lun., mer. et ven.) 12 h 45 (mardi et jeudi)
16 h 15 (mar. et jeu.) 16 h 30 (lun., mer. et ven.)	16 h 17 (mar. et jeu.) 16 h 32 (lun., mer. et ven.)	16 h 30 (mar. et jeu.) 16 h 45 (lun., mer. et ven.)	17 h 35 (lun., mer. et ven.) 17 h 45 (mar. et jeu.)

SAINT-VENANT-DE-PAQUETTE

En cette période d'activités intenses et de réjouissances, nous souhaitons à tous nos citoyens et citoyennes que la joie, le partage et l'amour soient au centre de tous ces beaux moments. Joyeuses fêtes à tous!

Le Conseil municipal de Saint-Venant-de-Paquette

*Prendre note que l'**hôtel de ville sera fermé du 23 décembre 2015 au 3 janvier 2016 inclusivement.***

Municipalité de Stanstead-Est

Calendrier des collectes 2016

La période des fêtes est à nos portes et avec elle viendront les surplus de victuailles, de contenants et de papiers d'emballage de toutes sortes. Comme chaque année, la Municipalité a fait déposer le **calendrier des collectes 2016** dans chaque boîte aux lettres. Conservez-le précieusement. Si par mégarde celui-ci se retrouve dans votre bac bleu, vous pourrez consulter ce calendrier sur le site de la MRC de Coaticook sous l'onglet de la municipalité. **Les dernières collectes pour 2015 seront le 24 décembre pour les déchets et le 31 décembre pour le recyclage.** Ne rater pas l'occasion de faire le vide pour partir plus léger en 2016.

Joyeuses fêtes à tous!



Encore plusieurs heureux

LORS DE LA 25^E ÉDITION DE LA FÊTE DE LA FAMILLE DE LA MRC!

La Fête régionale de la famille du 6 décembre dernier fut une fois de plus un grand succès! L'école secondaire La Frontalière était remplie avec la présence de 300 familles, un vrai record! Plus de 489 familles étaient inscrites dans les différentes catégories en provenance des 12 municipalités de notre territoire.

Voici les gagnants des différents prix

Nouveau-né Desjardins



Corine Eymond et Vincent Panaye et leurs fils Adrien et Florian ont reçu 1 000 \$. Ils sont accompagnés de la mairesse de Waterville, Nathalie Dupuis.

Nouveau-né Promutuel Coaticook-Sherbrooke



Dany Beloin et ses enfants Xavier et Romy ont reçu 1 000 \$. Ils sont accompagnés du maire de Coaticook, Bertrand Lamoureux. Absente sur la photo : Stéphanie Fauteux.

Nouveau-né



Cindy Routhier a reçu 1 000 \$ pour la naissance de sa fille Alice. Elles sont accompagnées du maire de Coaticook, Bertrand Lamoureux.

Naissance multiple



Tara Helby et Michael Loomis ont reçu 1 000 \$ pour la naissance de leurs jumelles Elizabeth et Katherine. Ils sont accompagnés de la mairesse de Waterville, Nathalie Dupuis.

Famille nombreuse (3 enfants)



Mélanie Néron et David Dionne et leurs enfants Olivier, Océanne et Andréanne ont reçu 1 000 \$. Ils sont accompagnés du maire de Compton, Bernard Vanasse.

Famille nombreuse (4 enfants)



Julie Sage et Sylvain Fauteux et leurs enfants Marie-Claude, Jean-Philip, Pierre-Luc et Marie-Pier ont reçu 1 000 \$. Ils sont accompagnés du maire de Dixville, Martin Saindon.

Famille nombreuse (5 enfants et plus)



Annie Boulet et Donald Vaillancourt et leurs enfants Raphaël, Anthony, Olivier, Maude et Marco ont reçu 1 000 \$. Ils sont accompagnés du maire de Coaticook, Bertrand Lamoureux.

Famille de 2 enfants d'âge préscolaire



Angela Jacques et Charles-André Duquette et leurs enfants Louka, Noam et Liam ont reçu 500 \$. Ils sont accompagnés du maire de Compton, Bernard Vanasse.

NOUVEAU-NÉ

(6 prix de 750 \$ chacun bonifié de 250 \$ lorsque la famille était présente, pour un total maximum de 1 000 \$)

NAISSANCE MULTIPLE

(1 prix de 750 \$ bonifié de 250 \$ lorsque la famille était présente, pour un total maximum de 1 000 \$)

FAMILLE NOMBREUSE

(5 prix de 750 \$ chacun bonifié de 250 \$ lorsque la famille était présente, pour un total maximum de 1 000 \$)

FAMILLE AVEC 1 ENFANT DE MOINS DE 5 ANS

(1 prix de 225 \$ bonifié de 75 \$ lorsque la famille était présente, pour un total maximum de 300 \$)

FAMILLE AVEC 2 ENFANTS D'ÂGE PRÉSCOLAIRE

(2 prix de 375 \$ chacun bonifié de 125 \$ lorsque la famille était présente, pour un total maximum de 500 \$, pour un total global maximum de 1 000 \$)

FAMILLE AVEC 3 ENFANTS ET PLUS D'ÂGE PRÉSCOLAIRE

(2 prix de 650 \$ chacun bonifié de 200 \$ lorsque la famille était présente, pour un total maximum de 850 \$, pour un total global maximum de 1 700 \$)

Photos : Vincent Cotnoir

Nouveau-né : Isabelle Phaneuf et Michaël Gosselin de Saint-Herménégilde ont reçu 1 000 \$ pour la naissance de leur fille Sarah-Maude.

Dominique Gilbert et Francis Lessard Ruel de Compton ont reçu 1 000 \$ pour la naissance de leur fille Alice.

Marie-Claude Duranleau et Jacques Plourde de Waterville ont reçu 750 \$ pour la naissance de leur fils Loik.

Famille de 3 enfants : Stéphanie Lessard et Alexandre Lachance et leurs enfants Éloïse, Océane et Hugo de Coaticook ont reçu 1 000 \$.

Marie-Pier Lapointe et Jonathan Gauthier et leurs enfants Enzo, Edouard et Mercedes de Coaticook ont reçu 750 \$.

Famille avec 1 enfant d'âge préscolaire : Sophie Lanciaux et Christian Fauteux et leur fils Ludovic de Coaticook ont reçu 225 \$.

Bourses de 500 \$ EN BONS RUES PRINCIPALES OFFERTES PAR LES CHEVALIERS DE COLOMB

Sur toutes les photos, les familles sont accompagnées de M. Gérard Saint-Pierre, Grand Chevalier des Chevaliers de Colomb de Coaticook.

Voici les gagnants

Famille nombreuse de 3 enfants

Pauline Riendeau et Martin Chalifoux et leurs enfants Brittany, Samalya, Trystan de Coaticook.



Chantal Magnin et Jonathan Lacroix et leurs enfants Megan, Madyson, Josh et Lee-Ann de Coaticook.

Naissance multiple



Chloé Boucher-Ravenhorst et Jean-Frédéric Laprade et leurs enfants Léanne, Romane, Émile et Mathilde de Compton.

Famille de 2 enfants d'âge préscolaire



Marie-Andrée Morin et Robin Cotnoir et leurs enfants Marianne et Sandrine de Saint-Herménégilde.



Mathieu Houle de Coaticook. Absente sur la photo : Sandrine Wilson-Demers et la petite Eve Wilson-Houle.



Mélissa Veilleux et Stéphane Nadeau et leur fils Déreck de Compton.

Famille de 3 enfants et plus d'âge préscolaire



Mélissa Beauregard et Michel Cloutier et leurs enfants Thomas, Alexia et William de Saint-Herménégilde.

Famille nombreuse de 5 enfants et plus



Annie Corriveau et Ghislain Fecteau et leurs enfants Jonathan, Marianne, Guillaume, Sébastien, Alexandre et Audrey-Anne. Sur la photo, ils sont accompagnés du maire de Barnston-Ouest, Johnny Pizar.

Photos : Vincent Cotnoir

Crédit-voyage pour Disney!

En plus des différentes bourses remises lors des tirages, un superbe prix de présence fut tiré pour souligner en grand le 25^e anniversaire. Il s'agissait d'un crédit-voyage d'une valeur de 5 500 \$ pour un voyage à Walt Disney World pour une famille. Les gagnants sont Cynthia Lussier, Jonathan Grimard et leur fils Léo.



Merci aux partenaires de ce prix :



MERCI AUX PARTENAIRES DE LA FÊTE DE LA FAMILLE 2015

LES
MUNICIPALITÉS
DE LA MRC

CABICO



Bonjour à tous,
Je suis tellement content! Mon ami le père Noël m'a envoyé une lettre qu'un enfant lui a écrite, c'est beau!
La voici :



Cher père Noël,

Je ne sais pas si tu connais Brindami...
Moi, cette année, j'ai eu la chance de le rencontrer.

Brindami, c'est une petite souris qui vient me rendre visite dans mon CPE toutes les trois semaines environ. Je l'ai également vu à la bibliothèque de mon village cet automne.

Brindami vient m'aider à développer mes habiletés sociales, il me raconte des histoires et prend le temps d'écouter mes aventures avec mes amis, il me donne ensuite des trucs pour m'aider à mieux communiquer avec eux. Il est formidable, j'aime beaucoup parler avec lui.

Donc pour Noël, j'aimerais recevoir une photo de lui pour m'aider à me rappeler l'importance des habiletés sociales lorsque je suis avec mes amis.

Merci! Wil xx

C'est vraiment une belle lettre!
Vous ne trouvez pas?

Alors, si vous avez envie de me rencontrer afin de mieux comprendre les ateliers que je fais avec les enfants, je vous invite à communiquer avec moi à l'adresse suivante : projet3.mobilisation05@outlook.com ou encore sur ma page Facebook. Ce sera avec plaisir que j'organiserai une rencontre avec vous.

Je vous dis à bientôt et j'en profite pour vous souhaiter un joyeux temps des fêtes rempli de petits bonheurs avec votre famille et vos amis!



L'équipe de Mobilis'action 0-5 ans tient à vous souhaiter un joyeux temps des fêtes rempli d'amour, de paix et de magnifiques moments avec vos proches!

LA CYBERRÉPUTATION

◆ CHRONIQUE JEUNESSE

Par *Jacinthe Foyal*

Conseillère en emploi et intervenante Jeunes en action
au Carrefour jeunesse-emploi de la MRC de Coaticook

Le principal point, pour acquérir une bonne réputation, consiste à bien peser et à régler ses propos.

– *Proverbe oriental*

Avez-vous, comme plus d'un milliard de personnes sur terre, un compte Facebook? De quelle façon l'utilisez-vous et que faites-vous paraître lorsque vous l'utilisez? Avez-vous seulement déjà songé à l'image que vous transmettez de vous par vos « cybertraces »?

Peut-être avez-vous le réflexe, lorsque vous apprenez à connaître quelqu'un, d'aller voir son compte Facebook. Eh bien, sachez que c'est aussi le réflexe de nombreux employeurs dorénavant et de bien d'autres curieux. Ils savent que votre présence web peut révéler beaucoup plus sur vous que vous ne révéleriez autrement!

La cyberréputation est basée sur les données qui circulent sur vous sur le web, qu'elles soient publiées par vous ou non. Toute cette information permet aux gens qui ne vous connaissent pas de se faire une opinion sur vous et à celles qui vous connaissent de bonifier les informations qu'elles croient avoir sur vous. Et comme toute cette information est interprétée par des êtres humains, il se pourrait qu'elle ne traduise pas fidèlement qui vous êtes et ce que vous pensez. Ou encore, qu'elle révèle beaucoup plus que vous ne voudriez révéler! Comme votre patron qui apprend par ce biais que votre absence au travail n'est pas due à une gastro fulgurante mais plutôt à une solide gueule de bois! Merci aux copains qui vous ont apposé une étiquette vous identifiant sur une série de photos compromettantes...

Il existe toutefois des moyens efficaces pour vous assurer de garder dans une certaine sphère privée votre vie dans les médias sociaux. Les paramètres de confidentialité ainsi que les paramètres d'identification et de journal de votre compte Facebook, par exemple, vous permettent de vous créer un compte sur mesure, adapté à vos besoins et désirs. Vous pouvez même savoir de quoi a l'air votre journal lorsque quelqu'un d'autre que vous le consulte!

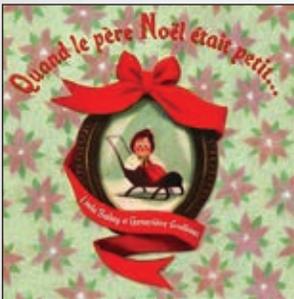
Et si toutefois vous souhaitez rester accessible au plus grand nombre par votre page Facebook, mesurez la portée de vos publications et ce qu'elles peuvent sembler révéler de vous. Car avec Facebook et les autres médias sociaux, le proverbe « les paroles s'envolent, les écrits restent » est plus actuel que jamais : tout ce que vous publiez reste accessible d'une certaine façon, rien ne disparaît. Soyez donc très prudent dans vos propos, sachant qu'ils peuvent vous suivre très longtemps et avoir un impact insoupçonné sur votre vie, tant personnelle que professionnelle!

Un *livre* à offrir aux enfants

Comme cadeau de Noël de dernière minute ou étrenne du jour de l'An, à glisser sous l'arbre de Noël ou à placer dans le bas, offrez un livre à un enfant. Voici quelques coups de cœur de Josée Fontaine, bibliothécaire de la commission scolaire, accompagnés de ses commentaires. Parions que vous aurez du plaisir à les lire avec votre enfant!

Quand le père Noël était petit

ÉDITIONS SCHOLASTIC



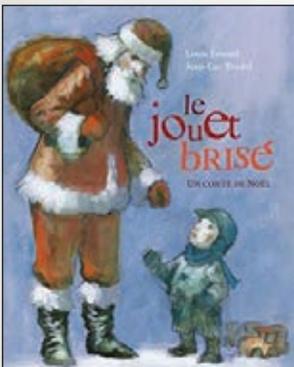
Quelle histoire originale : s'imaginer le père Noël quand il était bébé! Les fiers parents de Noël, un beau bébé rond, se posaient quand même quelques questions... Est-ce normal que leur enfant ne veuille porter que des vêtements de couleur rouge ou encore qu'il réemballe ses cadeaux pour ensuite les redonner à ses amis? Une très belle histoire teintée d'humour et de magni-

fiques illustrations qui lui donnent un air d'antan.

Mon coup de cœur!

Le jouet brisé, un conte de Noël

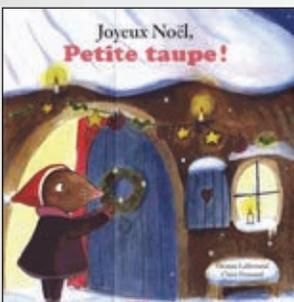
ÉDITIONS DE LA BAGNOLE



Ce très beau livre présente l'histoire de Jérôme Trottier qui vit une période difficile, ayant perdu son emploi depuis quelque temps. Il déniché un travail temporaire comme père Noël dans un grand magasin. En se rendant au travail, il croise un petit garçon qui pleure, car son jouet est brisé. Jérôme décide de prendre le jouet pour le réparer. S'ensuivra une série d'événements qui rapporteront un sens à la vie de notre père Noël! Un très beau conte!

Joyeux Noël, Petite taupe!

AUZOU



Personne ne devrait être seul à Noël... Petite taupe regarde la neige tomber la veille de Noël et se demande ce qu'elle fera de cette journée. Toc-toc-toc! On frappe à la porte...

Tous les amis de la forêt ont pensé à Petite taupe! Jojo le blaireau et Jean-Lapin lui apportent un sapin et ainsi de suite! Tous partageront un beau repas de Noël... Toc-toc-toc! Mais qui

est-ce? Le loup! Je ne vous dévoile pas la fin, mais je vous rassure, tout se termine bien!

Une nuit magique

ÉDITIONS LE ROYAUME D'À CÔTÉ



Un produit de Sainte-Edwidge!

Cette belle histoire nous fait vivre une routine d'avant dodo tout à fait spéciale entre une petite fille et sa maman. L'histoire est présentée sous forme de décompte qui nous fait croiser des personnages adorables et surtout magiques! Les deux créatrices ont même composé une comptine

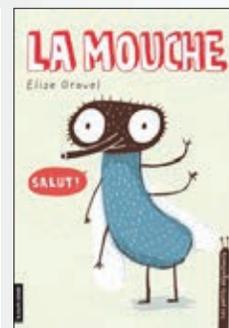
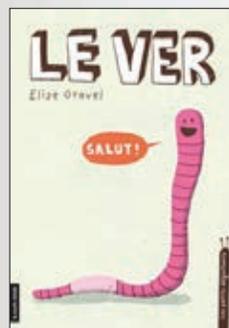
pour accompagner le tout. Il est possible d'écouter la comptine (sur Facebook), qui est tout simplement mignonne, chantée par Adam, le neveu de Johanne. La partition de la comptine se trouve à la dernière page du livre.

Je tiens à souligner la grande qualité graphique du livre qui est présenté avec couverture rigide et imprimé au Québec. Bravo Annick et Johanne!

Nous attendons le deuxième livre avec impatience!

Collection « Les petits dégoûtants »

LA COURTE ÉCHELLE



Ces petits livres nous font apprendre tout en riant. Ils sont très accessibles et plaisent tant aux tout-petits qu'aux plus grands. Ces livres ont plusieurs degrés d'humour qui touchent tous les âges. Dans la lignée des livres de la collection « Savais-tu? ».

Pour éveiller la curiosité et en apprendre sur les bibittes! C'est une de mes collections coups de cœur! Et en plus, ils sont offerts à prix accessible.



Opération VACCIN

Interventions policières intensifiées partout au Québec pendant la période des fêtes

◆ CHRONIQUE SÉCURITÉ PUBLIQUE

Par le sergent *Frédéric Pelletier*
Directeur de poste,
Sûreté du Québec de la MRC de Coaticook



Les opérations policières ciblant la capacité de conduite affaiblie par l'alcool ou les drogues sont intensifiées **jusqu'au 3 janvier 2016** sur l'ensemble du territoire québécois dans le cadre de l'opération VACCIN, dont l'acronyme signifie « Vérification accrue de la capacité de conduite – Intervention nationale ».

Partys de bureau ou soirées familiales du temps des fêtes, les occasions seront nombreuses pour célébrer dans les prochaines semaines. Les policiers désirent que tous les citoyens profitent pleinement de ces festivités, mais qu'ils soient conscients que prendre le

volant après avoir consommé n'est pas une option. C'est la raison pour laquelle, cette année, les gens sont invités à « Célébrer sans dérapier ».

Lors des contrôles routiers ciblés, les policiers distribueront aux conducteurs des sous-verres aux couleurs de la campagne VACCIN qu'ils pourront garder dans leur véhicule. Cet aide-mémoire leur rappellera les options possibles pour rentrer à la maison de façon sécuritaire après une soirée festive, soit le recours à un service de raccompagnement ou à un conducteur désigné, le taxi, le transport en commun ou l'hospitalité d'un proche.

Tout comme les contrôles routiers, les interceptions spontanées des patrouilleurs seront menées de façon intensive pour détecter et arrêter les personnes qui font encore le choix de prendre le volant avec la capacité de conduite affaiblie. D'ailleurs, les policiers rappellent que la drogue, comme l'alcool, peut être détectée chez un conducteur.



La capacité de conduite affaiblie par l'alcool ou les drogues demeure l'une des causes principales de collisions mortelles au Québec. En 2014, en moyenne 37 conducteurs par jour ont été arrêtés pendant l'opération VACCIN, pour avoir conduit avec la capacité de conduite affaiblie par l'alcool ou les drogues. De plus, selon une donnée de la SAAQ, dans environ 80 % des collisions impliquant un conducteur reconnu coupable d'une infraction au Code criminel liée à l'alcool au volant, le conducteur n'était pas un récidiviste.

L'opération VACCIN est organisée en partenariat avec l'Association des directeurs de police du Québec, la Sûreté du Québec, le Service de police de la Ville de Montréal et la Société de l'assurance automobile du Québec.

Le public est invité à s'abonner au fil Twitter et à la page Facebook de la Sûreté du Québec et des corps de police municipaux pour suivre la campagne VACCIN sur le web.

URBANISME

Les minimaisons : PLUS QU'UNE PETITE SUPERFICIE



◆ CHRONIQUE URBANISME

Par *Camille Gagnon-Tremblay*
Technicienne en urbanisme, MRC de Coaticook

On entend de plus en plus parler des minimaisons. Le phénomène prend de l'ampleur et c'est la toute dernière mode en matière d'habitation, mais qu'est-ce exactement? Un peu partout, on peut obtenir des bribes d'information, dont voici un petit condensé.

D'abord, il y a, pourrait-on dire, trois catégories de maisons associées à cette tendance. Allons-y en ordre décroissant. La petite maison ayant une superficie au sol de 46,5 m² à 111,5 m² (500 pi² à 1 200 pi²). Bien que petite, elle est plutôt considérée comme une maison classique. D'ailleurs, le minimum requis dans la plupart des municipalités de la MRC se trouve dans cette catégorie (≈ 50 m² ou 538 pi²).

La minimaison, elle, a une superficie au sol de 32,5 m² à 46,5 m² (350 pi² à 500 pi²). La tendance qui a pris naissance chez nos voisins du Sud, à la suite de la crise économique de 2008, met beaucoup en vedette la version sur roues des minimaisons. Cependant, les terrains pouvant accueillir ce type d'habitation sur roues sont assez rares, voire inexistantes au Québec. D'ailleurs, si vous voyez une offre de terrain à louer pour l'installation d'une minimaison sur roues, informez-vous auprès de la municipalité où se trouve le terrain avant de vous engager auprès du locateur. La mode des minimaisons n'est pas qu'une question de superficie ou de mobilité : les adeptes du mouvement apprécient entre autres la conception fonctionnelle et écoresponsable, les faibles coûts d'acquisition et énergétiques.

La micromaison a une superficie de moins de 32,5 m² (350 pi²). Dans cette catégorie, on retrouve davantage des modèles sur roues mais également sur fondation comme les minimaisons. Elles ont d'ailleurs les mêmes avantages.

Que ce soit pour une résidence permanente, saisonnière ou une offre d'hébergement touristique, la minimaison ou la micromaison peut être une solution intéressante. Par contre, il faut s'assurer de la faisabilité d'un tel projet auprès de la municipalité avant d'en faire les esquisses. En effet, au Québec, les municipalités permettant ce type d'habitation sont bien rares, une seule le permet déjà et certaines en sont à modifier leur réglementation. Pour les endroits où elles sont permises ou en voie de l'être, la constante semble être le regroupement dans des écoquartiers et l'obligation d'être sur une fondation permanente.

Pour les plus curieux :

minimaisonquebec.com • festivalminimaisons.quebec



**Luc
Marcoux**
SIÈGE 1

l.marcoux@coaticook.ca

**CONSEILLER COMMUNAUTAIRE,
TRANSPORT ADAPTÉ ET ENVIRONNEMENT**

Comité d'évaluation des demandes de démolition
Comité de retraite des employés de la Ville
Comité des communications
Comité des finances
Comité de la convention collective et des griefs des employés
Comité santé et sécurité au travail
Comité sur l'étude du PPU - zone centrale
Comité de gestion des matières résiduelles de la MRC

Fête du bénévolat
Rues principales
Acti-Bus
Régie intermunicipale de gestion des déchets solides de la région de Coaticook
Société de transport interurbain



**Sylviane
Ferland**
SIÈGE 2

s.ferland@coaticook.ca

CONSEILLÈRE CULTURE

Artiste en résidence
Commission municipale de la culture
Fête du bénévolat
Harmonie de Coaticook
Musée Beaulne
Pavillon des arts et de la culture

Société d'histoire de Coaticook
Comité de toponymie
Comité des communications
Bibliothèque Françoise-Maurice



**Guylaine
Blouin**
SIÈGE 3

g.blouin@coaticook.ca

CONSEILLÈRE SPORTS ET LOISIRS

Carrefour Loisirs de la MRC de Coaticook
Happening d'inscription aux activités sportives et culturelles
Responsable des loisirs d'été (baseball, soccer, stades)
Fête du bénévolat

Responsable des sports d'hiver (hockey, patinage artistique)
Comité des loisirs
Québec en Forme



**Raynald
Drolet**
SIÈGE 4

r.drolet@coaticook.ca

**CONSEILLER DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE,
TOURISME ET URBANISME**

Comité d'évaluation des demandes de démolition
Rues principales
Fête du bénévolat
Société de développement de la Gorge de Coaticook inc.
Société du parc Découverte nature
Comité des communications

Comité consultatif d'urbanisme
Comité sur l'étude du PPU - zone centrale
Comité touristique de la MRC



**Simon
Madore**
SIÈGE 5

s.madore@coaticook.ca

**CONSEILLER SPORTS, LOISIRS, FAMILLE
ET SÉCURITÉ PUBLIQUE**

Société de développement de la Gorge de Coaticook inc.
Fête du bénévolat
Comité des loisirs
Société du parc Découverte nature
Acti-Sports de la polyvalente La Frontalière
Coaticook River Water Power Company

Comité de la sécurité publique de la MRC
Régie intermunicipale de protection incendie de la région de Coaticook
Responsable des questions familiales



**François
Lévesque**
SIÈGE 6

f.levesque@coaticook.ca

**CONSEILLER AGRICULTURE, COURS D'EAU
ET VOIRIE RURALE**

Comité consultatif d'urbanisme
Comité de gestion de l'eau de la MRC
Comité de gestion du bassin versant de la rivière Saint-François
Exposition de la Vallée de la Coaticook
Office municipal d'habitation

Dossier agriculture
Centre d'initiatives en agriculture de la région de Coaticook (CIARC)
Responsable des travaux extérieurs en milieu rural
Société du parc Harold-F.-Baldwin
Fête du bénévolat

Calendrier des collectes 2016

À conserver pour toute l'année

À compter du 1^{er} janvier 2016, **toutes** les collectes du secteur rural (BARNSTON) se feront dorénavant le **lundi**.

JANVIER 2016

Légende	D	L	M	M	J	V	S
D					1	2	
R/C	3	4	5	6	7	8	9
SAPIN	10	11	12	13	14	15	16
R	17	18	19	20	21	22	23
D	24/31	25	26	27	28	29	30

FÉVRIER 2016

	D	L	M	M	J	V	S
R/C	31	1	2	3	4	5	6
	7	8	9	10	11	12	13
R	14	15	16	17	18	19	20
D	21	22	23	24	25	26	27
R/C	28	29					

MARS 2016

	D	L	M	M	J	V	S
R/C			1	2	3	4	5
	6	7	8	9	10	11	12
R	13	14	15	16	17	18	19
D	20	21	22	23	24	25	26
R/C	27	28	29	30	31		

AVRIL 2016

	D	L	M	M	J	V	S
R/C						1	2
	3	4	5	6	7	8	9
R/C	10	11	12	13	14	15	16
D	17	18	19	20	21	22	23
R/C	24	25	26	27	28	29	30

MAI 2016

	D	L	M	M	J	V	S
D	1	2	3	4	5	6	7
R/C	8	9	10	11	12	13	14
D/C	15	16	17	18	19	20	21
R/C	22	23	24	25	26	27	28
D/C	29	30	31				

JUIN 2016

	D	L	M	M	J	V	S
D/C				1	2	3	4
R/C	5	6	7	8	9	10	11
D/C	12	13	14	15	16	17	18
R/C	19	20	21	22	23	24	25
D/C	26	27	28	29	30		

JUILLET 2016

Légende	D	L	M	M	J	V	S
D/C						1	2
R/C	3	4	5	6	7	8	9
D/C	10	11	12	13	14	15	16
R/C	17	18	19	20	21	22	23
D/C	24/31	25	26	27	28	29	30

AOÛT 2016

	D	L	M	M	J	V	S
R/C		1	2	3	4	5	6
D/C	7	8	9	10	11	12	13
R/C	14	15	16	17	18	19	20
D/C	21	22	23	24	25	26	27
R/C	28	29	30	31			

SEPTEMBRE 2016

	D	L	M	M	J	V	S
R/C					1	2	3
D/C	4	5	6	7	8	9	10
R/C	11	12	13	14	15	16	17
D/C	18	19	20	21	22	23	24
R/C	25	26	27	28	29	30	

OCTOBRE 2016

	D	L	M	M	J	V	S
							1
D/C	2	3	4	5	6	7	8
R/C	9	10	11	12	13	14	15
D/C	16	17	18	19	20	21	22
R	23/30	24/31	25	26	27	28	29

NOVEMBRE 2016

	D	L	M	M	J	V	S
C	30	31	1	2	3	4	5
R	6	7	8	9	10	11	12
D/C	13	14	15	16	17	18	19
R	20	21	22	23	24	25	26
C	27	28	29	30			

DÉCEMBRE 2016

	D	L	M	M	J	V	S
C					1	2	3
R	4	5	6	7	8	9	10
D/C	11	12	13	14	15	16	17
R	18	19	20	21	22	23	24
D	25	26	27	28	29	30	31

D/C = Semaine des déchets et des compostables
 R/C = Semaine des recyclables et des compostables
 R = Semaine des recyclables
 C = Semaine des compostables
 D = Semaine des déchets
RURAL (BARNSTON)
 C, D et R » le LUNDI
RURAL (BARFORD)
 C, D et R » le JEUDI

NOTES SPÉCIALES
 La collecte des sapins de Noël se fera dans la semaine du 10 janvier 2016. À déposer sans faute le dimanche en bordure de la rue (sans décorations).
 La collecte des matières résiduelles du 1^{er} janvier 2016 sera effectuée le **31 décembre 2015**.
 La collecte des matières résiduelles du 26 décembre sera effectuée le **23 décembre 2015**.
 Collecte des résidus domestiques dangereux (RDD)
AUX ATELIERS MUNICIPAUX
4 juin 2016

N'oubliez pas de déposer vos bacs avant 6 h le matin même ou, idéalement, la veille après 19 h.

QUESTIONS
 Veuillez composer le 819-849-6331 aux ateliers municipaux.

Journées de la collecte des plastiques auprès des agriculteurs
IL EST IMPORTANT DE NE PAS PLACER VOS BACS SUR LE TROTTOIR OU DANS LA RUE. PLACEZ LE DEVANT DE VOS BACS FACE À LA RUE ET LAISSEZ UN ESPACE ENTRE CHACUN.

COLLECTE D'OBJETS ENCOMBRANTS ► **RESSOURCERIE DES FRONTIÈRES**
 Collecte à domicile sur appel (délai de 3 semaines)
 En tout temps au dépôt du 177, rue Cutting à Coaticook, pendant les heures d'ouverture.
www.ressourcieriedesfrontieres.com | Tél. 819-804-1018 | Sans frais 1-855-804-1018
info@ressourcieriedesfrontieres.com

BUDGET 2016

Dépôt d'un nouveau rôle d'évaluation foncière en 2016

En 2016, il y aura dépôt d'un nouveau rôle d'évaluation foncière. On note une augmentation de la valeur moyenne d'une résidence de 5,15 %, soit 8763 \$, pour atteindre 178854 \$. Le conseil municipal s'est mis à la tâche afin de diminuer les impacts de cette hausse sur la facture des contribuables de la municipalité.

Rééquilibrage des taux de taxation

La taxe foncière, qui se situe à 84 cents en 2015, diminuera de 2,5 cents en 2016 pour se fixer à 81,5 cents par 100 \$ d'évaluation. Cela représente 29 \$ pour une résidence ayant une valeur de 178854 \$, soit 2 % de plus qu'en 2015.

L'année 2016 marque l'entrée de deux nouveaux types de taxes, soit celle pour les immeubles de six logements et plus et celle pour les terrains vacants desservis. Le taux pour les six logements et plus en 2016 sera identique au taux résidentiel. En ce qui a trait au taux pour les terrains vacants desservis, celui-ci est fixé à 1,63 \$ par 100 \$ d'évaluation, soit le double du taux résidentiel, et a comme objectif d'encourager la densification domiciliaire.

Charge fiscale pour 2016

En milieu urbain, pour 2016, la charge fiscale sera de 5,3 % sur une résidence de valeur moyenne desservie par l'usine de traitement de l'eau potable Marcel-Benoit et de 2,05 % pour une résidence desservie par l'aqueduc de Barnston.

Taxe sur l'emprunt de l'usine de traitement de l'eau potable

L'année 2016 marque aussi le début du remboursement de l'emprunt contracté pour construire l'usine de traitement de l'eau potable. Le taux a été fixé à 2,5 cents par 100 \$ d'évaluation pour les unités desservies par cette usine. Toujours pour une résidence de valeur moyenne, cela représente 45 \$. Ceci constitue le plus gros emprunt que la municipalité a effectué depuis sa création. Notons que le gouvernement en assume la moitié, et ce, pour une durée de 30 ans.

Secteurs commercial et industriel

En ce qui a trait au secteur commercial, le taux diminue également de 2,5 cents et passe de 1,56 \$ par 100 \$ d'évaluation à 1,535 \$ par 100 \$ d'évaluation. Pour le secteur industriel, en plus de la baisse générale de 2,5 cents, une obligation gouvernementale l'abaisse de 2 cents supplémentaires, soit de 1,63 \$ à 1,585 \$ par 100 \$ d'évaluation.

Tarifification des coûts de services

Comme chaque année, les frais de services sont réévalués dans le but de fixer un coût qui se rapproche des coûts estimés de 2016. Les coûts pour l'aqueduc, l'égout et le traitement des eaux usées augmentent de 27 \$ pour les résidences desservies par la nouvelle usine de traitement de l'eau potable. Pour les résidences desservies par le réseau d'aqueduc de Barnston, l'augmentation est de 75 \$. La grande augmentation pour le secteur de Barnston est attribuable à un ajustement de la répartition des coûts; 57 résidences seulement pour absorber les frais d'exploitation de ce puits.

Bonnes nouvelles en ce qui concerne les matières résiduelles. En raison de la diminution des coûts de redevances des matières ultimes, le tarif diminue de 7 \$. Le secteur rural bénéficie d'une diminution de 52 \$ par unité en raison de l'inclusion du service dans le contrat de la Ville qui dessert le secteur urbain.

Maintien du niveau des dépenses

En 2015, la préparation avait demandé un effort important afin de contrer l'augmentation de dépenses non compressives et la perte de certains revenus de transfert de la part du gouvernement du Québec.

Les dépenses qui avaient été compressées de 3 % en 2015 sont maintenues pour le budget 2016. Par ailleurs, la compression de 6 % de la masse salariale est également maintenue.

Programme triennal d'investissement 2016-2017-2018

Le programme triennal d'investissement 2016-2017-2018 adopté par le conseil fixe l'investissement à même les revenus à 1 722 635\$. Ce niveau est à peu près le même que l'an dernier et a demandé aux différents services plusieurs sacrifices. Il est important de mentionner que l'utilisation des sources de financement pour payer d'autres investissements respecte la politique de la dette adoptée en début d'année.

L'hiver et votre animal de compagnie

Voici quelques conseils pour assurer le bien-être de votre animal de compagnie durant cette saison éprouvante.

La neige ou la glace n'étanche pas la soif de votre chien. S'il vit dehors et passe la journée au grand air, assurez-vous qu'il a accès à de l'eau fraîche non gelée, sinon procurez-vous un bol chauffant.

Les animaux adorent le goût de l'antigel. Ingéré même en petite quantité, ce produit peut leur être fatal. Soyez vigilant!

Les animaux se réfugient parfois près des moteurs de véhicules pour y trouver un peu de chaleur. Avant de démarrer votre véhicule, klaxonnez pour en déloger tout intrus.

Si la niche de votre chien est trop grande, elle ne le protégera pas adéquatement contre le froid. Pour en savoir plus sur ce sujet, consultez notre dépliant *Comment construire une niche pour votre chien?* au spaestrie.qc.ca (menu Nos publications, section Dépliants).

ENGELURES

Par temps très froid, quelques minutes à peine suffisent pour provoquer des engelures au bout des oreilles et de la queue ainsi qu'aux coussinets de votre animal de compagnie. Les engelures ne sont pas immédiatement décelables, si bien que plusieurs jours peuvent s'écouler avant la manifestation de signes, dont l'inflammation des tissus (rouges, blancs ou gris) et de la peau morte qui se détache.

TRAITEMENT

Si votre animal présente l'un de ces symptômes, consultez immédiatement votre vétérinaire. Si cela n'est pas possible, couvrez votre animal de couvertures chaudes et appliquez des serviettes tièdes et humides sur la zone affectée. Ne frottez jamais les tissus gelés ou à nu, car vous risqueriez d'aggraver la situation. Dès que les tissus reprennent leur couleur normale, cessez de les réchauffer, puis séchez-les délicatement. Recouvrez-les d'un bandage propre et sec qui ne colle pas.

PRÉVENTION

Les chats, les chiens de petite taille ou au pelage court (bichon, chihuahua, boxer, lévrier, etc.), les chiots et les chiens âgés sont particulièrement vulnérables au froid.

Les chats

En période de grands froids, il est préférable de garder votre félin bien au chaud dans la maison.

Les chiens

Ne laissez jamais votre chien à l'extérieur sans surveillance pendant de longues périodes; diminuez la durée de ses sorties. Si votre chien est de petite taille ou à poil court, procurez-lui un manteau et des bottes. De retour à l'intérieur, nettoyez et asséchez ses coussins plantaires avec une serviette humide de façon à enlever toute trace d'abrasif, de sel et de calcium; ces produits peuvent les irriter, voire les brûler.



AVIS PUBLIC

SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 6-1-51 (2015) MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM

AVIS EST DONNÉ que lors d'une séance tenue le 14 décembre 2015, le conseil municipal a adopté le second projet de règlement numéro 6-1-51 (2015) intitulé « Règlement modifiant le règlement de zonage afin d'autoriser les habitations de plus de dix logements, les bureaux et les centres d'accueil dans la zone RC-505 ».

Les dispositions contenues dans ce second projet de règlement peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées afin que le règlement qui les contient soit soumis à leur approbation conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (RLRQ, chap. E 2.2). Une telle demande peut provenir de la zone concernée RC-505 et des zones qui lui sont contiguës. Elle vise à ce que le règlement soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone concernée ainsi que de celles de toute zone contiguë d'où provient une demande valide. La délimitation de la zone concernée est illustrée sur le plan ci-contre. La délimitation des zones contiguës peut être consultée à l'hôtel de ville durant les heures d'ouverture.

Pour être valide, toute demande doit :

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient;
- être reçue à l'hôtel de ville au plus tard le 8^e jour qui suit la date de publication du présent avis;
- être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.



Toutes les dispositions du second projet qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

Toute personne peut consulter le second projet de règlement et obtenir les renseignements permettant de déterminer quelles personnes intéressées ont le droit de signer une telle demande en se présentant à l'hôtel de ville, situé au 150, rue Child à Coaticook durant les heures d'ouverture habituelles.

DONNÉ à Coaticook, ce 16^e jour du mois de décembre 2015.

La greffière,
Geneviève Dupras

EN TOUT TEMPS, EFFECTUEZ VOS TRANSACTIONS FINANCIÈRES COURANTES:

- desjardins.com
- m.desjardins.com
- guichets automatiques
- 1 800 CAISSES

Communiquez avec nous :
819 849-9822

Joyeuses fêtes!



Coopérer pour créer l'avenir

24 décembre	10 h à 15 h
25 au 28 décembre	FERMÉ
29 et 30 décembre	Horaire régulier
31 décembre	10 h à 15 h
1 ^{er} au 4 janvier	FERMÉ



AVIS PUBLIC

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 6-6-2 (2015) MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LES PROJETS PARTICULIERS DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE

AVIS EST DONNÉ que le conseil municipal tiendra une séance publique de consultation quant à l'objet et aux conséquences du projet de règlement numéro 6-6-2 (2015) intitulé « Règlement modifiant le règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) concernant l'autorisation de projets résidentiels intégrés dans les zones à dominance résidentielle ou commerciale ». Celui-ci a été adopté lors d'une séance du conseil municipal tenue le 14 décembre 2015. Ce projet de règlement ne contient pas de disposition susceptible d'approbation référendaire.

Le projet de règlement numéro 6-6-2 (2015) a pour objet d'étendre la portée du règlement sur les PPCMOI à toute demande de construction d'un projet résidentiel intégré dans une zone à dominance résidentielle ou commerciale. Un projet résidentiel intégré est constitué d'un regroupement de constructions sur un même terrain, généralement caractérisé par une certaine homogénéité architecturale et pouvant avoir en commun certains espaces extérieurs (ex. aire de stationnement), services ou équipements.

La séance de consultation publique sur ce projet de règlement se tiendra le lundi **11 janvier 2016 à 19 h 30** dans la salle du conseil située au 150, rue Child, à Coaticook. Au cours de la séance publique, on expliquera le projet de règlement et on entendra les personnes et les organismes qui désirent s'exprimer.

Le projet de règlement est disponible pour consultation à l'hôtel de ville, situé au 150, rue Child, à Coaticook où toute personne intéressée peut en prendre connaissance durant les heures d'ouverture.

DONNÉ à Coaticook, ce 16^e jour du mois de décembre 2015.

La greffière,
Geneviève Dupras





AVIS PUBLIC

EST DONNÉ PAR LA SOUS-SIGNÉE, GREFFIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ (MRC), QUE :

le conseil de la MRC a adopté, lors de la séance ordinaire tenue le 25 novembre 2015, le :

RÈGLEMENT NUMÉRO 6-23.35

RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 6-23 ÉDICTIONNANT LE SCHEMA D'AMÉNAGEMENT RÉVISÉ SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ (MRC) DE COATICOOK

Ce règlement a pour but de modifier le schéma d'aménagement et de développement afin d'y inclure de nouvelles délimitations de la zone inondable de faible courant de la rivière Coaticook.

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Le conseil de la MRC de Coaticook a tenu une assemblée publique de consultation à cet effet, le

23 novembre 2015 à 11 h, à la salle Wallace de la MRC de Coaticook, située au 294, rue Saint-Jacques Nord, Coaticook, en conformité des dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1). Au cours de cette assemblée, le préfet a expliqué le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendu les personnes et organismes qui ont souhaité s'exprimer.

Ledit règlement est maintenant déposé au bureau de la soussignée, sis au 294 de la rue Saint-Jacques Nord à Coaticook. Toute personne intéressée peut en prendre connaissance durant les heures d'ouverture du bureau, et en obtenir copie moyennant les frais exigibles. Il est également disponible à des fins de consultation au bureau de chacune des municipalités locales de la MRC.

Fait à Coaticook, ce 27 novembre 2015.

Nancy Bilodeau, OMA
Greffière
Secrétaire-trésorière adjointe

Note

Cet avis public vaut également pour les 12 municipalités de la MRC et particulièrement pour Coaticook et Waterville au sens de l'article 345 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19).



AVIS DE PUBLICATION

EST DONNÉ PAR LA SOUS-SIGNÉE, GREFFIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ (MRC), QUE :

le ministre de la Sécurité publique a émis le 17 novembre 2015, une attestation de conformité pour le projet de Schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC de Coaticook, version révisée, suivant les Orientations du ministre de la Sécurité publique en matière de sécurité incendie. Le conseil de la MRC de Coaticook a adopté lors de la séance ordinaire tenue le 25 novembre 2015 ledit schéma sans modification.

Le Schéma entre en vigueur le jour de la publication du présent avis dans un journal diffusé sur son territoire. Il est publié dans *Le Crieur public* et

entre donc en vigueur à compter du 16 décembre 2015.

Ledit Schéma de couverture de risques en sécurité incendie, version révisée est maintenant déposé au bureau de la soussignée, sis au 294 de la rue Saint-Jacques Nord à Coaticook. Toute personne intéressée peut en prendre connaissance durant les heures d'ouverture du bureau, et en obtenir copie moyennant les frais exigibles. Il est également disponible à des fins de consultation au bureau de chacune des municipalités locales de la MRC.

Fait à Coaticook, ce 26 novembre 2015.

Nancy BILODEAU, OMA
Greffière
Secrétaire-trésorière adjointe

Note

Cet avis public vaut également pour les 12 municipalités de la MRC et particulièrement pour Coaticook et Waterville au sens de l'article 345 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19).



AVIS PUBLIC

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 6-1-52 (2015) MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE ET TOUCHANT PLUS PARTICULIÈREMENT LES ZONES DU CENTRE-VILLE ET DU SECTEUR ENVIRONNANT

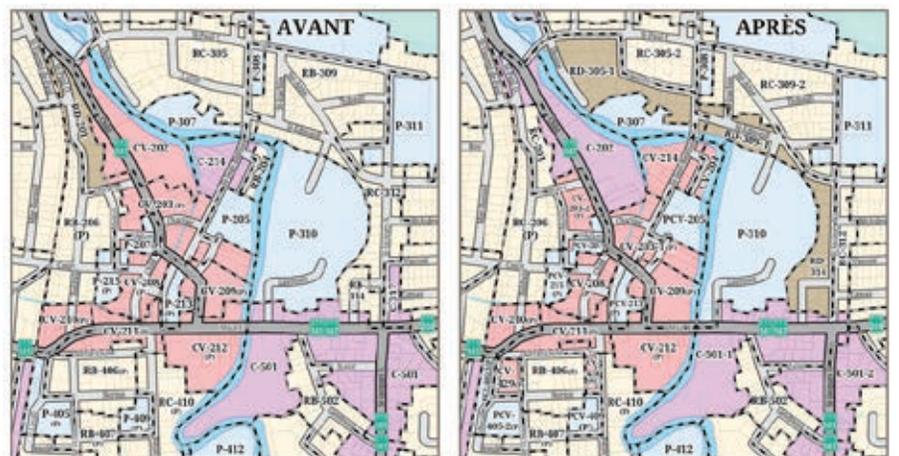
AVIS EST DONNÉ que le conseil municipal tiendra une séance de consultation publique quant à l'objet et aux conséquences du projet de règlement numéro 6-1-52 (2015) intitulé « Règlement modifiant le règlement de zonage afin d'assurer la concordance avec le programme particulier d'urbanisme adopté pour le centre-ville et le secteur environnant ».

Les modifications apportées à ce projet de règlement portent principalement sur la délimitation des zones afin qu'elles coïncident avec le territoire et les affectations prévues au programme particulier d'urbanisme (voir plans ci-dessous) :

- le retrait des usages résidentiels de faible densité (habitations unifamiliales et bifamiliales) et l'ajout d'usages résidentiels de plus forte densité (habitations en rangée, habitations multifamiliales) dans les zones à vocation résidentielle (zones RC-201, RC-206 (P), RD-305-1, RC-305-2, RD-309-1, RC-309-2, RC-312 et RD-314);
- les conditions applicables à l'aménagement de logements dans les zones commerciales (zones C-202 et C-501-1) et du centre-ville (zones CV sur le plan);
- l'interdiction de nouveaux usages reliés aux véhicules dans les zones du centre-ville et le contingentement de ces mêmes usages dans les zones commerciales périphériques.

Le projet de règlement apporte aussi des modifications aux normes d'implantation et de volumétrie des bâtiments.

Ce projet de règlement n'est pas susceptible d'approbation référendaire.



La séance de consultation publique sur ce projet de règlement se tiendra le lundi **11 janvier 2016 à 19 h 30** dans la salle du conseil située au 150, rue Child, à Coaticook. Au cours de la séance publique, on expliquera le projet de règlement et on entendra les personnes et les organismes qui désirent s'exprimer.

Le projet de règlement est disponible pour consultation à l'hôtel de ville, situé au 150, rue Child, à Coaticook où toute personne intéressée peut en prendre connaissance durant les heures d'ouverture.

DONNÉ à Coaticook, ce 16^e jour du mois de décembre 2015.

La greffière,
Geneviève Dupras



AVIS PUBLIC

EST DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, GREFFIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ (MRC), QUE :

le conseil de la MRC a adopté, lors de sa séance ordinaire tenue le 25 novembre 2015, le :

CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU COMITÉ ADMINISTRATIF DE LA MRC POUR L'ANNÉE 2016

Mois	Date et heure
Janvier	13 janvier à 11 h
Février	10 février à 11 h
Mars	9 mars à 11 h
Avril	13 avril à 11 h
Mai	11 mai à 11 h
Juin	8 juin à 11 h
Juillet	
Août	10 août à 11 h
Septembre	14 septembre à 11 h
Octobre	12 octobre à 11 h
Novembre	16 novembre à 11 h
Décembre	

et ce, en vertu de l'article 148 du *Code municipal du Québec* (L.R.Q., c. C-27.1).

Fait à Coaticook, ce 25 novembre 2015.

Nancy BILODEAU, OMA
Greffière
Secrétaire-trésorière adjointe



AVIS PUBLIC

EST DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, GREFFIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ (MRC), QUE :

le conseil de la MRC a adopté, lors de sa séance ordinaire tenue le 25 novembre 2015, le :

CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL DE LA MRC POUR L'ANNÉE 2016

Mois	Date et heure
Janvier	20 janvier à 19 h 30
Février	17 février à 19 h 30
Mars	16 mars à 19 h 30
Avril	20 avril à 19 h 30
Mai	18 mai à 19 h 30
Juin	15 juin à 19 h 30
Juillet	
Août	17 août à 19 h 30
Septembre	21 septembre à 19 h 30
Octobre	19 octobre à 19 h 30
Novembre	23 novembre à 19 h 30
Décembre	

et ce, en vertu de l'article 148 du *Code municipal du Québec* (L.R.Q., c. C-27.1).

Fait à Coaticook, ce 25 novembre 2015.

Nancy BILODEAU, OMA
Greffière
Secrétaire-trésorière adjointe



AVIS PUBLIC

Calendrier des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2016

AVIS est par la présente donné que, conformément aux articles 319 et 320 de la *Loi sur les cités et villes*, le conseil municipal a adopté, lors de la séance ordinaire du 14 décembre courant, le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2016 comme suit :

Date	Jour	Heure
11 janvier	Lundi	19 h 30
8 février	Lundi	19 h 30
14 mars	Lundi	19 h 30
11 avril	Lundi	19 h 30
9 mai	Lundi	19 h 30
13 juin	Lundi	19 h 30
11 juillet	Lundi	19 h 30
8 août	Lundi	19 h 30
12 septembre	Lundi	19 h 30
11 octobre	Mardi	19 h 30
14 novembre	Lundi	19 h 30
12 décembre	Lundi	19 h 30

Donné à Coaticook, ce 16 décembre 2015.

La greffière,
Geneviève Dupras



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR RÈGLEMENT N° 570

Veillez prendre note que le règlement intitulé « Règlement n° 570 sur la délégation de dépenses pour l'année 2016 » a été adopté par le conseil municipal de la Ville de Waterville le 7 décembre 2015 et entre en vigueur le jour de la parution du présent avis.

Donné à Waterville, ce 10 décembre 2015.

François Fréchette
Directeur général, secrétaire-trésorier et greffier



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR RÈGLEMENT N° 571

Veillez prendre note que le règlement intitulé « Règlement n° 571 sur le budget 2016 et le programme d'immobilisations triennal 2016-2018 » a été adopté par le conseil municipal de la Ville de Waterville le 10 décembre 2015 et entre en vigueur le jour de la parution du présent avis.

Donné à Waterville, ce 10 décembre 2015.

François Fréchette
Directeur général, secrétaire-trésorier et greffier



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR RÈGLEMENT N° 572

Veillez prendre note que le règlement intitulé « Règlement n° 572 sur la taxation et la tarification 2016 » a été adopté par le conseil municipal de la Ville de Waterville le 10 décembre 2015 et entre en vigueur le jour de la parution du présent avis.

Donné à Waterville, ce 10 décembre 2015.

François Fréchette
Directeur général, secrétaire-trésorier et greffier



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC AUX PERSONNES ET ORGANISMES DÉSIRANT S'EXPRIMER SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT D'AMENDEMENT AU RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION N° 574 CONCERNANT L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

Conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, lors d'une séance tenue le 7 décembre 2015, le conseil municipal de la Ville de Waterville a adopté, par résolution, le projet de règlement intitulé « Règlement n° 574 amendant le règlement de construction n° 2008-474 de la Ville de Waterville ».

Description de la zone concernée :

- l'ensemble du territoire est concerné par une ou plusieurs dispositions du règlement.

Ce projet de règlement a pour objet de modifier le règlement de construction afin :

- de supprimer les dispositions faisant référence au Code national du bâtiment;
- d'ajouter des dispositions relatives aux ouvertures sur une habitation;
- d'ajouter une disposition relative au débit des toilettes.

AVIS est par la présente donné de la tenue d'une assemblée publique de consultation, le **5 janvier 2016, à 19 h**, à l'hôtel de ville de Waterville.

Cette assemblée de consultation permettra au conseil d'expliquer le projet de règlement et les conséquences de son adoption et d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau de la municipalité. Ce projet ne comprend pas de dispositions devant faire l'objet d'une approbation référendaire.

Donné à Waterville, ce 7 décembre 2015.

François Fréchette
Directeur général,
secrétaire-trésorier et greffier



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC AUX PERSONNES ET ORGANISMES DÉSIRANT S'EXPRIMER SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT D'AMENDEMENT À LA CONDITION D'ÉMISSION DE PERMIS DE CONSTRUCTION N° 575 CONCERNANT L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

Conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, lors d'une séance tenue le 7 décembre 2015, le conseil municipal de la Ville de Waterville a adopté, par résolution, le projet de règlement intitulé « Règlement n° 575 amendant le règlement de condition d'émission de permis de construction n° 2008-475 de la Ville de Waterville ».

Description de la zone concernée :

- l'ensemble du territoire est concerné par une ou plusieurs dispositions du règlement.

Ce projet de règlement a pour objet de modifier le règlement de construction afin :

- de modifier la condition concernant la détermination du nombre de lots pour un terrain.

AVIS est par la présente donné de la tenue d'une assemblée publique de consultation, le **5 janvier 2016, à 19 h**, à l'hôtel de ville de Waterville.

Cette assemblée de consultation permettra au conseil d'expliquer le projet de règlement et les conséquences de son adoption et d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau de la municipalité. Ce projet ne comprend pas de dispositions devant faire l'objet d'une approbation référendaire.

Donné à Waterville, ce 7 décembre 2015.

François Fréchette
Directeur général,
secrétaire-trésorier et greffier



Municipalité de Saint-Malo

AVIS PUBLIC

Projet d'aménagement d'un seuil empierré au lac Lindsay par la municipalité de Saint-Malo

L'objectif principal du projet est de remplacer la digue actuelle par une structure solide et durable qui permettra de maintenir un niveau d'eau dans le lac qui sera à la fois sécuritaire et assez élevé pour assurer le maintien des différents usages du lac.

Cet avis est publié pour informer la population qu'elle peut consulter l'étude d'impact et les autres documents concernant ce projet à compter du 24 novembre 2015.

Ces documents sont disponibles pour consultation aux endroits suivants :

Bibliothèque de Saint-Malo
127, rue Principale, Saint-Malo (Québec) J0B 2Y0

Tél. : 819-849-7280, poste 3610

Heures d'ouverture :

Vendredi : de 18 h à 20 h
Dimanche : de 10 h à 12 h

La bibliothèque sera fermée : les 25 et 27 décembre 2015 et le 1^{er} janvier 2016.

Université du Québec à Montréal (UQAM)

Bibliothèque des sciences juridiques
Pavillon Hubert-Aquin
Section des publications gouvernementales et internationales
400, rue Sainte-Catherine Est, Montréal (Québec) H2L 2C5 (accès par la Bibliothèque centrale, local A-M100)

Téléphone : 514-987-6184

Heures d'ouverture :

Lundi au vendredi : de 8 h 30 à 22 h
Samedi et dimanche : de 11 h à 17 h

La bibliothèque sera fermée : à compter de 12 h le 23 décembre 2015 jusqu'au 4 janvier 2016 inclusivement.

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10, Québec (Québec) G1R 6A

Heures d'ouverture :

Lundi au vendredi : De 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30

Le centre sera fermé : les 24, 25, 28 et 31 décembre 2015 et les 1^{er} et 4 janvier 2016.

Des renseignements supplémentaires peuvent être obtenus aux numéros de téléphone 418-643-7447 et (sans frais) 1-800-463-4732, ainsi que sur le site du BAPE : bape.gouv.qc.ca.

Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement tiendra une rencontre d'information :

Le mercredi 16 décembre 2015, à compter de 19 h 30

Centre des loisirs
266, chemin Auckland, Saint-Malo (Québec) J0B 2Y0

Toute personne, groupe ou municipalité peut demander par écrit au ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, M. David Heurtel, la tenue d'une audience publique relativement à ce projet; cette demande doit être faite **au plus tard le 8 janvier 2016**.

24 novembre 2015

Cet avis est publié par la municipalité de Saint-Malo conformément au *Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement* (RLRQ, 1981, c.Q-2, r. 23).

